

La Vie Canadienne

QUEBEC
25 juillet 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I
No 3

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



IN SPIRITU

LENITATIS

Son Eminence

le Cardinal Bégin

LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

SOMMAIRE

En passant.....	Divers	Vue de Terre-neuve.....	X. X. X.
Le secret de la victoire.....	P. Ledroit	Le Palais Central.....	M. M. M.
Remarquable étude.....	J.-A. Lander	Les faits de la semaine.....	Joinville
La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Les filles riches.....	Jean Lander
Pensées.....	Sir A. B. Routhier	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil
La Vie Canadienne.....	E. Fabre-Surveyer	Un médecin boche.....	X. X. X.
Retour à la terre.....	Jean Ste-Foy	Echos et commentaires.....	Le Liseur

Le Bureau du Régistrare

N'EST PLUS

Au Chateau Frontenac

AVIS

Le Bureau du Régistrare

EST MAINTENANT OUVERT

Au 1er étage de

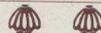
L'IMMEUBLE DE L'AUDITORIUM

**NON
RUSTABLE**
D & A
CORSET

Ce n'est plus un secret pour personne que les dames les mieux habillées ont pris l'habitude de se corseter avec le "D & A" et, c'est grâce à ce plus parfait des corsets qu'elles sont devenues élégantes même dans leurs toilettes les plus simples.

Demandez-le à votre corsetière.

L'air fait beaucoup la chanson,
Le corset fait beaucoup la femme.



La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 25 JUILLET 1918

No 3



EN PASSANT



Pour le Pape

LA fête de saint Jacques le Majeur, 25 de ce mois, est la fête patronale de Notre Saint Père le Pape, Jacques della Chiesa.

La Vie Canadienne indéfectiblement attachée à la vie de l'Eglise, à laquelle la vie nationale canadienne est indissolublement liée, offre donc au Souverain Pontife, avec les hommages de son respect et de son obéissance ses vœux les plus sincères pour l'accomplissement de tous les souhaits et de tous les désirs de Sa Sainteté pour le bien de l'Eglise et du monde. *Ad multos annos !*

La Victoire de Dieu

LES Boches avaient dit que cette année devait voir la chute de Paris, la défaite de l'armée anglaise, et la fin héroïque de la France. Et, depuis le 22 mars, leurs généraux lançaient des millions de soldats contre nos positions.

Mais Foch veillait et pria. Après quelques succès bruyants, les Boches s'aperçurent que la résistance anglo-française devenait de plus en plus opiniâtre et déterminée. Puis, un nouvel élément entre dans la fournaise, de notre côté, élément de jeunesse et de courage, les premiers corps d'armée américains. Et notre espoir se raviva.

Plus tard, une offensive autrichienne était convertie en défaite, même en déroute, par l'armée italienne régénérée. L'enthousiasme commençait. Enfin, l'âme débordante de reconnaissance, nous assistons depuis huit jours à une brillante campagne franco-américaine, qui, avec une précision mécanique et mathématique, fait perdre à l'ennemi ce qu'il avait gagné en quatre mois d'opérations intermittentes.

Peuple canadien-français, au moment où tes fils se hâtent vers les champs de bataille, la Victoire de Dieu se dessine !

Une grande vérité

L'n'y a pas de société possible, a dit le Dr. Lebon, sans principe d'autorité, de même qu'il n'y a pas de fleuve sans rives pour l'endiguer.

"Le plus sûr moyen de détruire le principe d'autorité, ajoute le même observateur, est de parler à

chacun de ses droits et jamais de ses devoirs. Tous les hommes sont prêts à exercer les premiers, très peu se préoccupent des seconds."

Un de nos plus distingués magistrats, professeur de notre Université, disait à ses élèves, après les émeutes d'avril : "Même la plus mauvaise autorité vaut encore mieux que l'absence d'autorité". Et il faisait voir quelle rapide progression les émeutiers, non réprimés à temps, avaient faite dans la voie des délits et des crimes.

Comme tout cela est vrai. Malheureusement pour notre société et pour notre avenir, nous en sommes déjà au point qu'on n'ose plus défendre le principe d'autorité, par crainte de voir la popularité se tourner contre les défenseurs. Par contre, les démagogues sont populaires, choyés, redoutés, suivis. Nous allons vite, mais du mauvais côté.

J. A. L.

Parole énergique

MONSIEUR William Howard Taft, professeur de droit, ex-juge, et ex-président des Etats-Unis, passe pour un homme modéré dans ses expressions. Voici, pourtant, comment il s'exprime dans un discours académique à l'Université de Yale :

"Si quelqu'un, qu'il soit pro-allemand, irlandais, ou autre chose, met en doute l'honnêteté des motifs de l'Angleterre dans son association avec les Etats-Unis pour les fins de cette guerre, c'est un menteur et un traître."

Le grand orateur américain se souvient évidemment que, dès les premières minutes du conflit, l'Angleterre s'est montrée altruiste. Elle n'était pas absolument obligée d'intervenir contre la redoutable agression allemande.

Et ceux qui, aujourd'hui, imputent encore des motifs égoïstes à toutes les actions du gouvernement ou du peuple anglais, étaient au nombre des bagou-lards de carrefours qui, durant les soirs angoissants des premiers jours d'août 1914, annonçaient "que l'Angleterre manquerait à ses engagements avec la France" !

S. D.

Servilisme littéraire

LA mort récente d'une sœur très âgée de Ponson du Terrail a éveillé, pour un moment, le souvenir de ce romancier autrefois célèbre. On cite de lui ce mot, qui n'est pas fier :

—*J'ai voulu, au début de ma carrière, être honnête, faire des romans logiques; cela ne m'a pas réussi. Maintenant, j'écris des romans fous et je gagne cinquante mille francs. Dites-moi à quelle époque de ma vie j'étais un sot ?*

Ponson du Terrail s'était donc mis, par intérêt, au service de l'opinion et du goût du public.

Il s'était dit, comme d'autres venus après lui: il faut, avant tout, tenir compte de l'opinion publique. C'est elle qui a raison, qui sait de quel côté il faut aller. Bien fou qui voudrait lui résister. Flattons-la, excitons-la, soyons le complice de son ignorance et de ses passions. Il faut cela pour vivre.

Ponson du Terrail n'est pas l'ancêtre, mais il est de la lignée nombreuses des publicistes qui ont pour nom de famille : *Opportunistes*. Guides de l'opinion, qui la suivent en esclaves obéissants ; vrais moulins à vent, qui tendent constamment leurs ailes alourdis au souffle de la faveur populaire.

Il paraît que cette exploitation est toujours bien payante.

S. D.

Est-ce une conversion

CONSTATANT sans doute que l'immoralité de leurs théories politiques sur la matière du droit et du juste, sur la fidélité aux traités, leur a aliéné, avec raison et nécessairement, presque tous les peuples civilisés, considérant que leur fameuse théorie sur les traités "chiffons de papier", est le plus grand obstacle à une paix de conciliation et l'une des plus fortes raisons qui obligent les Alliés à continuer la guerre jusqu'à une complète victoire, plusieurs professeurs allemands se mettent aujourd'hui à réclamer le retour aux notions du droit véritable.

Ils prêchent maintenant l'obligation des traités absolument nécessaire au maintien de la vie internationale. Ils répudient leur vieille règle de morale politique, de banditisme, que l'intérêt de l'Etat, dont les gouvernants sont les juges absolus, est l'unique règle et l'unique mesure du droit, de la validité des traités, de toute la conduite politique et militaire.

C'est là une belle conversion, si elle est sincère. Mais de cette sincérité, Dieu seul peut encore juger. Et les Alliés seraient naïfs de s'y fier, sans exiger des preuves de la contrition et du ferme propos.

Si les professeurs allemands sont sincères, qu'ils ajoutent à leur belles théories d'aujourd'hui, avec la répudiation des barbaries théoriques et pratiques d'hier, une campagne de presse, de conférences, de déclarations publiques, montrant à leur Kaiser qu'il est de son devoir de réparer, autant qu'il est en son

absolu pouvoir, les injustices, vols spoliateurs, crimes de toutes sortes, que ses dévoués généraux et politiciens ont commis pour le profit de la Germanie spoliatrice.

Avant de croire à la parole de l'Allemagne, de son gouvernement, de ses professeurs, de ses politiciens, de ses socialistes, de ses agents et même de ses amis déclarés, il faut maintenant exiger des garanties. La plus élémentaire prudence en fait un devoir.

S. D.



Les compliments d'un expert. (World, N. Y.)

Un poète de douze ans

De *Paris-Midi*:

Cet enfant prodige a fait une prière, la voici:

PRIERE DE L'ENFANT DE LA GUERRE.

Notre Père qui es aux cieux
Tourne tes regards vers la France,
Epargne le sang précieux
Qui coule pour sa délivrance.

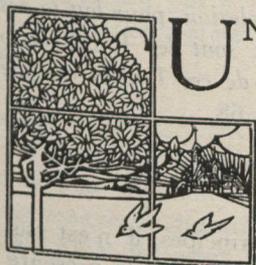
Fais-moi la grâce de revoir
Saint et sauf le papa qui m'aime
Et veut, en faisant son devoir,
M'aider à le faire moi-même.

Donne à ma petite maman
La patience pour attendre
Et, pour consoler son cœur tendre,
Donne à son fils un cœur aimant.

Rends-moi sincère, fais-moi l'âme
Droite et sans un détour subtil
Et purifie-moi par la flamme
De ton Esprit. Ainsi soit-il.

ROGER SCHALLER, 12 ans

Le Secret de la Victoire



UN FAIT s'impose aujourd'hui à l'attention de tout homme, chrétien ou non, qui a suivi avec un peu d'attention les événements diplomatiques, politiques et militaires qui ont marqué les quatre années de guerre que va clore le 2 août : deux fois, depuis l'ouverture du conflit, la défaite des Alliés est apparue devant l'opinion mondiale comme une certitude, après la bataille de Charle-roi, en 1914, et après l'écroulement de la Russie, en 1917; et, deux fois, les Alliés ont triomphé du danger mortel: en 1914, par la victoire de la Marne, en 1917, par l'entrée en guerre des Etats-Unis.

LA VICTOIRE de la Marne s'est produite à l'heure même où toute la France croyante était à genoux pour demander à Dieu le triomphe de ses armes; l'intervention américaine est arrivée au moment où, sous l'inspiration des évêques de toutes les puissances alliées, une supplication ardente et universelle des catholiques de l'Entente demandait la victoire au Dieu des armées.

CE DOUBLE fait providentiel nous montre la voie à suivre pour arriver au triomphe décisif. Le secret de la victoire est dans la prière. Aussi, c'est avec bonheur que tous les peuples de l'Empire britannique ont vu le premier ministre de l'Angleterre se lever à la Chambre des Communes, le 17 juillet, pour proposer la résolution suivante :

"**QUE CETTE** chambre, se rende à Sainte-Marguerite de Westminster, dimanche le 4 août, quatrième anniversaire de la déclaration de guerre, pour invoquer la bénédiction de Dieu sur notre juste cause."

ET C'EST avec un bonheur plus grand encore que les peuples de l'Empire ont vu la Chambre des Communes adopter, à l'unanimité, cette noble profession de foi en la Providence, du premier homme d'Etat de l'Angleterre.

DIEU protège l'Angleterre et ses Alliés !

P. LEDROIT



REMARQUABLE ÉTUDE



“La guerre et la paix d’après le droit naturel chrétien”, par le
R. P. Marcel Chossat, des “Etudes” de Paris

II



QUELLES sont les conditions requises pour qu’une guerre soit juste?

La réponse à cette question qui doit être résolue avant toute autre considération, est fondamentale. Si la guerre est injuste, si même elle est d’une justice douteuse, aucune considération ne peut justifier de l’entreprendre, si c’est une guerre offensive.

“Le droit de la guerre est affaire de droit, dit le P. Chossat: si on ne le ramène pas à la notion de justice, qui, seule, fournit une règle, une loi extérieure ayant une valeur universelle, on tombe dans l’arbitraire, on revient au droit barbare de la force, maquillé du nom de raison d’Etat.” p. 66. (*Etudes*, 5 avril 1918)

La guerre n’est juste que si elle a pour objet ou de repousser une injuste agression ou de revendiquer un droit violé qui ne peut être autrement revendiqué que par la force des armes.

“Concéder, dit Suarez, qu’un Etat puisse faire la guerre, en dehors du cas de légitime défense ou en dehors du cas de réparation d’une injustice, c’est admettre que les hommes peuvent se piller et s’entre-tuer par pur caprice: ce serait la ruine du genre humain. Il faudrait, en effet, admettre que le souverain aurait le droit de sacrifier la vie et les biens de ses nationaux, à son ambition, à sa cupidité, à l’amour de la gloire, à la satisfaction de faire parade de sa force ou de sa férocité; et, d’un autre côté, il faudrait admettre que ces passions du souverain lui créent un droit sur la vie et les biens de l’Etat étranger qu’il attaquerait. Ces hypothèses sont contraires à toute raison.” p. 67.

La seule cause légitimant une guerre est donc la répulsion ou la réparation d’une injustice; la guerre ne peut être faite légitimement que contre un Etat injuste. Mais qu’est-ce qu’un Etat injuste?

“Un Etat injuste est celui qui a violé le droit strict; et cela peut se faire de trois façons: premièrement, en s’emparant du bien d’autrui; deuxièmement en refusant à autrui ce qu’on lui doit, soit en vertu du droit des gens, soit en vertu d’un traité; enfin, en lésant autrui dans ces sortes de biens moraux qui sont l’honneur et la réputation. Entre particuliers, ces trois sortes d’injustice donnent à la partie lésée action devant les tribunaux; entre nations elles donnent droit à l’emploi de la force.

“Pour qu’une guerre offensive soit juste, il faut donc qu’elle ait pour cause la violation, pour but la restitution d’un de ces droits. Telles sont les limites étroites du juste rigide; et en dehors de ces limites aucune guerre offensive n’est permise.” p. 68

* * *

A la lumière de ces principes, il n’est pas difficile de voir qui est l’Etat injuste dans la présente guerre. Cédons encore une fois la parole au R. P. Chossat lui-même :

“Je ne ferai pas au lecteur français ou allié le tort de supposer qu’il ait le moindre doute sur l’injustice de l’agression allemande. Mais ces pages peuvent tomber sous les yeux d’un neutre. En droit international, un neutre est, par définition, un être collectif ou individuel, qui, ou bien professe ne rien savoir de la justice ou de l’injustice des belligérants et vaque tranquillement à ses affaires, ou bien, tout en se prononçant au fond de son âme sur la question de justice, estime qu’il est, pour diverses raisons, de son devoir ou de son intérêt de se tenir à l’écart du conflit. On rencontre dans la guerre actuelle, comme dans les autres, des neutres de ces deux sortes. Aux uns et aux autres, mais surtout aux premiers, s’ils s’étonnent de la tranquille certitude avec laquelle nous affirmons l’injustice de l’agression allemande, il faut adresser la prière de ne point voir, dans notre unanimité de sentiment, un cas d’hallucination collective. Notre conviction est raisonnée, raisonnable. Elle repose sur les principes de droit naturel que je viens de rappeler.

“Si un neutre n’est pas de notre avis, demandons-lui amicalement : “Quelle terre allemande, quel territoire sur lequel l’empire allemand avait un droit strict, la Russie, la France et l’Angleterre, avaient-elles envahis, occupés, avant le mois d’août 1914? Quel droit concédé par les usages internationaux, quel traité avions-nous lésé, aux dépens de l’empire allemand? Quelle injure avions-nous faite à la réputation, à l’honneur, au drapeau allemand? Et donc l’Allemagne est d’après la droite raison un injuste agresseur.

“Inutile de prendre l’échappatoire des secrets de la diplomatie, d’en appeler à l’histoire qui sera faite quand nous serons morts, lorsque l’on videra les tiroirs des hommes d’Etat de notre génération. Ce qu’on publiera, si jamais l’on publie tout, pourra édifier nos neveux sur

la perspicacité de certains hommes publics, sur la moralité du personnel politique de notre temps. Mais les questions de justice et d'injustice sont indépendantes de la prudence et des intentions des mortels. Que penserions-nous d'un juge qui mesurerait ses verdicts, non sur le droit, mais sur les intentions des plaideurs? Les Alliés ont, d'ailleurs, à agir maintenant, et non pas dans cinquante ans. Ils n'ont pas à scruter le fond du cœur de Guillaume II—ce qui est réservé à Dieu seul— mais à considérer si, oui ou non, ils ont violé les droits stricts et certains de l'Allemagne. Notre conscience est tranquille là-dessus. Et si les neutres—comme c'est leur droit—ne s'en rapportent pas à notre témoignage, qu'ils en croient du moins les représentants autorisés de l'empire allemand." p. 69

Ceux-ci, en effet, n'ont pas essayé de dissimuler, si ce n'est assez longtemps après coup, l'injustice trop évidente de leur violation de la Belgique. Ils n'ont pas davantage essayé de démontrer sérieusement au monde que les Alliés les aient attaqués, spoliés ou offensés. La raison qu'ils ont invoquée, c'est qu'ils avaient besoin de s'étendre, c'est qu'ils redoutaient qu'on les encerclât ou même qu'on les attaquât.

Rien ne justifiait cette crainte; mais même si elle eût été fondée, ou ne saurait admettre la justice de la guerre préventive. La guerre préventive, note avec autant d'esprit que de justesse le P. Chossat, ne vaut pas mieux, aux yeux du droit et de la droite raison, que la fusillade ou la guillotine préventives.

"Que la simple possibilité d'une violence, dit Grotius, donne le droit de recourir soi-même à la violence, c'est contre toute justice et toute équité."

La guerre préventive, c'est la guerre pour raison d'Etat, c'est la guerre fondée sur le droit du plus fort.

* * *

Mais il ne suffit pas, pour légitimer la guerre, qu'elle réunisse les conditions indiqués plus haut; il faut encore qu'elle soit déclarée et conduite en respectant les prescriptions du juste, les prescriptions du droit :

"Pour qu'une guerre offensive soit équitable, il ne suffit pas qu'elle soit dirigée contre un délinquant, il faut aussi—tant le droit de glaive est redoutable— que ce délinquant soit opiniâtre. De là deux obligations pour le juste agresseur: celle d'essayer de la voie des accommodements, celle de faire une déclaration de guerre, avant de commencer les hostilités." p. 71.

"Au point de vue du droit international, la déclaration de guerre est requise à l'effet de bien constater l'opiniâtreté ou la contumace du délinquant. Le souverain lésé doit donc exposer à la partie adverse sa juste cause, c'est-à-dire l'objet de ses revendications et les raisons de droit qui les appuient, en indiquant les réparations qu'il exige... Il faut attendre ensuite que l'ad-

versaire déclare par ses paroles ou par ses actes, ne vouloir pas réparer l'injustice dont il est coupable. S'il refuse réparation, il devient délinquant opiniâtre. Devant l'Etat lésé s'ouvre alors le recours à la force; la guerre devient pour lui nécessaire; il peut frapper.

"Telle est, dit Suarez, l'opinion de tous les docteurs depuis S. Augustin. Le droit romain enseignait déjà cette doctrine.

"Que si le délinquant offre satisfaction, la partie lésée est tenue de l'accepter et doit s'abstenir de tout acte d'hostilité.. Bien plus, ajoute Grotius, si à la réception de l'ultimatum, le délinquant propose un arbitrage sur la question des réparations, on ne peut pas le lui refuser. Ce n'est pas là une nouveauté pour les besoins de la guerre actuelle. Grotius rapporte ce mot de Thucydide: "C'est un crime de traiter en malfaiteur celui qui se déclare prêt à subir la sentence arbitrale."... Conclusion : Si le souverain lésé rejette la réparation qui lui est offerte ou refuse l'arbitrage et passe aux voies de fait, il devient un injuste agresseur." p. 72 et 73.

Faut-il rappeler que les propositions d'arbitrage furent faites et acceptées par les Alliés au début de la guerre, et que ce furent les empires centraux qui les rejetèrent obstinément. On sait comment à l'offre de réparation et d'arbitrage très généreusement consentie par la Serbie, sur le conseil et à la demande des Alliés, "l'Autriche passa outre, et déclara une guerre offensive injuste à un petit et pauvre peuple que les Habsbourg, durant six siècles, n'avaient su ni préserver, ni libérer, du joug turc. Depuis, à cette première injustice, sont venues se souder les offensives non moins injustes de l'Allemagne, de la Turquie et de la Bulgarie." p. 73.

Ainsi, comme conséquence de ces injustes agressions, non seulement l'Italie et la Roumanie—que l'on a accusées bien à tort d'avoir manqué à leurs engagements—n'étaient pas obligées de soutenir l'Autriche, dans une guerre offensive non comprise dans les stipulations des traités, qui ne parlent que de la guerre défensive, mais elles ne le devaient ni ne le pouvaient, car personne, note Grotius lui-même, ne peut être lié par un traité, quel qu'il soit, à participer à une guerre injuste. "Ni l'Italie ni la Roumanie ne devaient coopérer à l'assassinat des Serbes, décrété par l'Autriche". p. 74.

* * *

Le passage suivant du beau travail si solidement raisonné que nous analysons, est particulièrement intéressant et même utile:

"Ceux des neutres, qui font profession de faire abstraction du juste et de l'injuste dans la guerre actuelle, n'y voient d'un côté et de l'autre que des impérialismes en conflit d'appétit; et les socialistes français ou anglais votant les crédits de guerre leur paraissent s'être mis dans le même cas que les socialistes du Reichstag. Rien n'est plus logique que de telles appréciations, si l'on envisage

la question après s'être rétréci par des écailles l'angle visuel. Mais, si l'on garde intacte sa vision, on voit vite que les socialistes de l'Entente votant les crédits coopèrent à une action bonnête, à la légitime défense contre un injuste agresseur; tandis que les socialistes allemands— toute erreur subjective de leur part mise hors de question— coopèrent à une guerre offensive injuste. Si c'est être impérialiste que d'espérer qu'au bout de tous les sacrifices qu'on nous a imposés en nous imposant cette guerre, nous en retirions des avantages politiques, territoriaux, économiques, je suis aussi impérialiste que le plus impérialiste des Allemands; mais il y a une nuance entre notre impérialisme et celui des empires centraux. Les avantages que nous espérons de cette guerre sont avouables, bonnêtes, conformes à la justice: nos appétits sont réglés. Si, par malheur, nos ennemis venaient à retirer de leur injuste offensive quelque avantage, ils ne le devraient qu'à la force brutale. Les règles de la justice sont supérieures aux conflits, aux appétits et même aux jalousies de la fourmilière humaine." p. 75.

* * *

Avant de parler du droit d'intervention, le docteur professeur jésuite résume en quelques mots les conditions de la juste guerre défensive, et il établit ensuite les principes de ce droit, dont nous a parlé aussi savamment qu'éloquemment M. le professeur Duthoit:

"Est injustement attaqué tout Etat qui l'est sans raison de droit, ou qui, pris à parti pour une injustice qu'il a réellement commise, a offert satisfaction ou proposé un compromis par arbitres. De l'injuste attaque, naît pour lui le droit de se défendre; et, sur ce droit, se greffe pour les nations le droit d'intervention.

"Parlant des ordres religieux militaires, saint Thomas d'Aquin fait cette remarque: "La condonation des injustices dont on est soi-même la victime est un objet de perfection; mais tolérer les injustices commises à l'égard des autres est une imperfection ou même un vice; si l'on peut sans trop d'inconvénients résister au délinquant." Saint Ambroise va même jusqu'à dire que "celui qui ne délivre pas son ami de l'injustice, quand il le peut, est aussi coupable que celui qui la commet." Tout comme la conscience antique, la conscience moderne glorifie le redresseur de torts... Le droit d'intervention est donc un droit naturel.

"On ne peut cependant pas l'admettre sans limitation... Suarez reconnaît au souverain civilisé le droit d'intervenir dans les pays barbares, si l'on y massacre des innocents; mais, entre Etats civilisés, il limite—et sagement, semble-t-il—le droit d'intervention au cas d'alliance, de protection, d'amitié ou d'entente cordiale. Quand, dit-il, l'allié, le protégé ou l'ami, est la victime d'une injustice, il fait une action juste et bonnête en se défendant de son mieux. Venir à son secours, s'il le désire, se réduit donc à coopérer à une action bonnête. On peut donc intervenir; et l'on y est tenu, si l'on a pris cet engagement par traité, promesse ou convention." pp. 75 et 76.

"Le Syllabus condamne le principe de non-intervention: ce qui revient à dire que l'Eglise enseigne (avec la raison et toute l'antiquité ecclésiastique et profane) qu'un souverain a le droit d'empêcher par les armes l'injuste agression d'un Etat par un autre." p. 77.

Le P. Chossat n'a pas de peine à démontrer que l'intervention des Alliés pour repousser l'injuste agression de l'Autriche contre la Serbie, l'injuste agression de l'Allemagne contre la Belgique, est des plus légitimes, comme est légitime l'intervention des Etats-Unis, qui ont embrassé, comme ils en avaient le droit, la juste cause des Alliés, et qui ont eu aussi à repousser l'opiniâtre violation de leurs droits commise par l'Allemagne dans sa guerre sous-marine. "Du premier au dernier, dit l'écrivain des Etudes, nous avons donc le droit pour nous; Dieu nous donne de le faire triompher". p. 78.

* * *

Le R. P. Chossat examine ici une prétention surprenante de la part des neutres, et qui serait plus que surprenante de la part de quelque citoyen des pays alliés.

"Un petit nombre de neutres, écrit-il, ont avancé que les Alliés ne peuvent pas prier pour la victoire, mais seulement pour la paix. Ces neutres, qui appartiennent à la catégorie de ceux pour qui les problèmes du juste rigide sont insondables, ont confondu notre situation avec celle qu'ils ont arbitrairement adoptée. Mais les belligérants ne sont pas neutres. D'abord, il leur est permis à tous de demander à Dieu la paix, pour vivre tranquilles, avec cette stipulation de la liturgie: "ut inimicorum nostrorum feritate depressa." après avoir réprimé la brutalité de l'ennemi": ce qui est tout à fait bonnête sur les deux fronts des combattants, quelle que soit d'ailleurs la valeur juridique de la cause qu'ils défendent. Ensuite le belligérant, qui a pour lui le droit, peut très bien demander la victoire à Dieu. Cette victoire, on doit convenir qu'il lui est permis de la désirer avec tous les avantages qu'elle entraîne. Car nous pouvons demander à Dieu tout ce que nous pouvons vouloir bonnêtement, suivant la doctrine de saint Augustin que Suarez résume en ces termes: "Licite petitur, quidquid honeste desideratur". Enfin si l'on ne peut pas établir une stricte obligation pour le juste belligérant de demander à Dieu la victoire—bien qu'il soit facile d'imaginer des cas où cette obligation existerait comme celle de prier pour notre pain quotidien—c'est grandement honorer Dieu que de prier ainsi. Croire un homme sur parole, c'est l'honorer, parce que c'est rendre hommage à sa science et à sa véracité, et c'est ainsi que nous honorons Dieu par l'acte de foi. Nous l'honorons par la prière, parce que prier, c'est avouer avec confiance la sagesse, la puissance, la bonté miséricordieuse de Dieu. Prier pour la victoire, quand on a conscience d'avoir le bon droit pour soi, c'est de plus honorer la souveraine justice."

Le R. P. Chossat cite ici, en rappelant que les nations protestantes ont donné le bel exemple de la prière pour le triomphe de la juste cause, les paroles suivantes de M. Lloyd George :

"Le vieux monde croyait à l'idéal; il croyait au triomphe final de la justice; ce qui, de quelque façon que vous interprétiez la formule, revient à dire qu'il croyait en Dieu; c'est parce qu'ils avaient fait de cette croyance, la base de leur existence, que des millions de braves jeunes hommes ont choisi de mourir pour cette foi divine au triomphe de la justice."

"La théologie catholique, ajoute le P. Chossat, ne peut qu'applaudir à ces paroles." p. 79. Et le bon sens trop audacieusement battu en brèche, applaudit aussi à la revendication pour nous et nos Alliés du droit de prier pour notre victoire.

* * *

Sur la conduite des hostilités conformément aux règles de la justice et de l'équité, le P. Chossat, avant de réfuter l'utilitarisme d'Etat, adopté ici comme règle de morale par Kant, pose ce principe élémentaire, *"qui vaut à la guerre comme en toute autre chose, qu'il n'est jamais permis de commettre aucune action qui soit mauvaise de sa nature, et de ce nombre sont, par exemple, le massacre des non-belligérants, fut-ce par torpille sous-marine, le massacre des non-combattants, fussent-ils Belges ou Serbes, etc."* p. 80.

La conduite des hostilités ne doit pas respecter seulement le droit naturel, immuable de sa nature, mais aussi le droit des gens, établi par conventions mutuelles entre les nations. C'est d'ailleurs le droit naturel qui prescrit à chacun de tenir les engagements honnêtes qu'il a contractés.

Or l'Allemagne viole, depuis quatre ans, nombre de stipulations du droit naturel et du droit des gens. *"Que si elle prétend, pour se disculper de toute faute, que les intérêts vitaux de l'Empire", qui n'ont pas de loi, lui ont dicté pour cette fois sa conduite d'ailleurs répréhensible, eh bien ! périsse l'empire allemand, s'il ne peut vivre qu'en manquant à la justice, à l'équité, à l'humanité"*. p. 82.

Est-ce que ces violations du droit naturel et du droit des gens doivent rester impunies, englobées dans l'amnistie qui accompagnera la paix, sans qu'une sanction efficace n'ait découragé la barbarie de continuer une autre fois ses criminelles déprédations? L'intérêt de l'humanité, de la civilisation foulée aux pieds, exige le contraire, et le coupable lui-même devra profiter du châtement qu'il a mérité. *"Exiger pleine satisfaction est souvent le seul moyen d'aiguiller l'ennemi sur la voie du progrès dans la justice."* p. 83.

Nous arrêtons ici, pour aujourd'hui, cette analyse que nous avons faite aussi rapide et aussi exacte

que possible, et ces citations si intéressantes dans leur belle netteté doctrinale.

Notre prochain article résumera ce que le savant jésuite des *Etudes* enseigne concernant les devoirs et les droits des belligérants au sujet de la paix. Ces vingt dernières pages de son beau et solide travail sont parmi les plus intéressantes et les plus pratiques, pour le redressement des idées fausses, trop répandues, même chez nous.

J.-A. LANDER.

LA SEMAINE LITURGIQUE

LE PRECIEUX SANG

Sources qui ruisselez des divines blessures!
Précieux sang du Christ qui tombez de ses mains,
De son front, de ses pieds, sur nous lâches humains,
De son Cœur, de tout Lui sur nos âmes impures!

Sang vierge! Saint tribut! Rachat de nos injures!
Le Juif n'a pu tout seul, ni les soldats romains,
Vous verser, sang très pur dont s'enivrent les saints,
Et nos péchés sont leurs complicités obscures.

Que valons-nous, Seigneur, qui payez un tel prix
Pour arracher nos cœurs à l'ignoble délice,
Vous dont l'Amour éternissant l'affreux supplice

Fait déborder, malgré la haine et le mépris,
Au pressoir de l'autel sacré, dans le calice,
La vendange du Ciel, le Sang de Jésus-Christ.

Charles GROLLEAU.

* * *

Toutes les perfections de Dieu sont redevables de quelque chose au Précieux Sang. Il est la seule véritable satisfaction de sa Justice. Il est une des plus merveilleuses inventions de sa sagesse; il est la principale source de sa gloire; il est le repos de sa Pureté; il fait les délices de sa Miséricorde; il participe à sa Puissance. En lui se déploie sa Grandeur; par lui s'exerce sa patience; il répare son honneur, il apaise sa colère, il imite sa fécondité, il orne sa sainteté, il est l'expression de son amour. Mais, par dessus tout, il sert à la domination de Dieu. Il est conquérant, et c'est pour Dieu qu'il fait des conquêtes. Il fait irruption dans le royaume des ténèbres, et il illumine des contrées tout entières des rayons de son éclatante lumière. Il rabaisse les rebelles, il ramène les exilés dans leur patrie, et réclame ceux qui s'étaient laissés égarer. Il établit la paix, il édifie, il promulgue des

lois, il rétablit d'anciennes choses et en inaugure de nouvelles. Il dispense le pardon, il accorde des amnisties, et il administre d'une manière merveilleuse le royaume qu'il a merveilleusement reconquis. Il est la couronne, le sceptre et le trône de la Royauté invisible de Dieu.

R. P. FABER.

* * *

Dimanche, 28 juillet, 10^e dimanche après la Pentecôte. C'est la miséricorde divine qui est surtout rappelée et invoquée dans l'introit et dans la collecte de ce dimanche, la miséricorde divine qui appelle et justifie notre confiance en elle.

Voici l'introit *Cum clamarem*: "Lorsque je criais au Seigneur, il a exaucé ma voix et m'a délivré de ceux qui me pressent de leurs attaques; il les a humiliés, lui qui est avant tous les siècles et qui demeure éternellement. Jetez vos sollicitudes dans le Seigneur et lui-même vous nourrira. O Dieu, exaucez ma prière et ne méprisez pas ma supplication, regardez-moi miséricordieusement et exaucez-moi."

La collecte est encore plus belle et la vérité qui y est rappelée doit rester bien gravée dans l'esprit des pauvres pécheurs. "O Dieu, qui manifestez surtout votre toute-puissance par le pardon et par la miséricorde, multipliez sur nous cette même miséricorde, afin que courant aux dons que vous nous avez promis, nous devenions participants des biens célestes. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

"O miséricorde, s'écriait sainte Catherine de Sienna, qui procède de votre Divinité, Père éternel, et qui gouverne par votre puissance le monde tout entier! C'est par votre miséricorde que vous nous avez créés; par votre miséricorde que nous avons été recréés, dans le sang de votre fils; c'est votre miséricorde qui nous conserve; c'est votre miséricorde qui a mis votre Fils en agonie et l'a abandonné sur le bois de la croix, dans cette lutte de la mort contre la vie et de la vie contre la mort!

"O miséricorde! Mon cœur devient tout feu à penser à vous! De quelque côté que mon esprit se tourne et se retourne, je ne trouve que miséricorde! O Père éternel, pardonnez à mon ignorance, si je suis assez présomptueuse pour parler devant vous! L'amour de votre miséricorde me sera une excuse devant votre Bonté."

L'Eglise fête aussi en ce jour la mémoire des saints martyrs Nazaire et Celse, mis à mort durant la persécution de Néron, celle de S. Victor 1^{er}, Pape, martyrisé, à Rome, en l'an 205, et celle de S. Innocent 1^{er}, Pape, confesseur pontife, mort en 418.

Saint Nazaire et son disciple saint Celse, subirent une première fois le martyr à Trèves, puis une seconde fois à Milan, où, après une révélation, saint Ambroise retrouva leurs corps couverts d'un sang aussi vermeil que s'ils venaient de souffrir le martyre.

Saint Victor gouverna l'Eglise pendant neuf ans, sous le règne de l'empereur Sévère. Il contribua à finir la grande controverse touchant la fixation du jour de Pâques. Son zèle pour la défense de la foi et le maintien de la discipline lui méritèrent la gloire du martyre. Ses reliques furent ensevelies au Vatican.

Saint Innocent vivait au temps de saint Jérôme et de saint Augustin. C'est lui qui condamna l'hérésie de Pélage, en 417. Quand on se rappelle que le pélagianisme revit aujourd'hui, en grande partie, dans le naturalisme qui nie, comme lui, la déchéance produite par le péché originel et, par conséquent, la nécessité de la grâce, on se dit que notre siècle a raison d'honorer le grand pape qui, le premier, condamna l'hérésie qui, sous des noms variés, fait encore tant de mal de nos jours. Pélage condamné par saint Innocent, c'est l'homme d'orgueil qui veut se passer le plus possible de Dieu, pour exalter la souveraineté de sa nature et de son moi.

Lundi, 29 juillet, sainte Marthe, vierge, sœur de saint Lazare et de sainte Marie Madeleine, dont le nom et la sainteté, (ils étaient les amis dévoués et fidèles de Jésus,) sont immortalisés dans le Livre divin, l'Evangile.

Chassée de la Judée par les Juifs après l'Ascension et la Pentecôte, sainte Marthe fut conduite miraculeusement en Provence, à Marseille, avec Lazare et Madeleine. "Elle se retira, dit la leçon du bréviaire, avec plusieurs vertueuses femmes dans un lieu éloigné des hommes, où elle vécut longtemps en grande renommée de piété et de prudence. Glorifiée par ses miracles, ayant longtemps à l'avance prédit sa mort, elle passa au Seigneur, le quatre des calendes d'août. Son corps repose à Tarascon en grande vénération."

L'Eglise et les pieux fidèles font aussi mémoire en ce jour des saint martyrs Félix, Simplicius, Faustinus et Béatrice.

Mardi, 30 juillet, cinquième jour de l'octave de sainte Anne et commémoration des saints martyrs persans Abdon et Sennen.

Pour honorer et conserver la mémoire de sainte Anne rappelons que d'après la tradition son corps fut apporté de Jérusalem en Provence et déposé dans la cathédrale d'Apt, par saint Auspice, premier évêque de cette ville. Il y demeura caché pendant l'invasion des barbares en Provence. Miraculeusement découvert, en présence de l'empereur Charlemagne, l'an 772, il n'a cessé d'être entouré de la vénération des fidèles. C'est de la ville d'Apt que nous est venue l'une des plus précieuses reliques de sainte Anne que nous ayons au Canada et en Amérique.

Venus de leur lointain pays à Rome, les deux nobles persans Abdon et Sennen furent trouvés coupables, pendant la persécution de Dèce, d'ensevelir les corps des chrétiens. Jetés en prison, après avoir refusé de sacrifier aux dieux et avoir proclamé la divi-

nité de Jésus-Christ, ils furent trainés comme captifs étrangers dans le triomphe de l'empereur, puis jetés aux bêtes fauves dans le Colisée. Les bêtes n'ayant pas osé les toucher, ils furent frappés du glaive, l'an 250. Leurs corps reposent dans l'église de Saint-Marc, à Rome.

Mercredi, 31 juillet, saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, mort à Rome, en l'année 1566. Quelle grande et bienfaisante mémoire que celle de ce glorieux capitaine espagnol, qui réalisa, en France, la fondation d'une milice redoutable aux ennemis de l'Eglise, dont Dieu lui avait donné l'idée dans son pays, et qui s'en va ensuite en offrir les services au Pape, en établissant à Rome les quartiers généraux de son Etat-Major.

Modèle de zèle pour le salut des âmes, pour la gloire de Dieu et de l'Eglise, modèle d'énergie dans la poursuite de la sainteté pour lui-même et pour les autres, modèle de sagesse inspirée dans la composition de ses célèbres *Exercices Spirituels* et dans l'élaboration des Constitutions de son Ordre, saint Ignace de Loyola, doit être cher à la piété de tous les Canadiens. Ce sont ses fils qui ont donné à notre Eglise naissante le dévouement héroïque de leurs travaux apostoliques admirables, en y ajoutant, par plusieurs d'entre eux, l'effusion de leur sang, le sacrifice sans réserve de toute leur vie.

MOIS D'AOUT

Jeudi, 1 août, saint Pierre ès liens.

"Faisant un dieu de l'homme qui l'avait asservie, écrit Dom Guéranger, Rome consacra le mois d'août à la mémoire de César Auguste. Quand le Christ eut délivrée, elle plaça comme monument de sa liberté reconquise, en tête du mois, la fête des chaînes que Pierre vicaire du Christ, avait porté pour rompre les siennes."

La fête de ces chaînes, les chaînes dont la Jérusalem juive d'Hérode Agrippa et la Rome payenne de Néron avaient voulu lier le premier Vicaire de Jésus-Christ sur terre, la fête de ces chaînes miraculeusement rompues par la force divine, ce n'est pas seulement la fête de la libération du premier des Apôtres, c'est la fête de la libération des âmes, la fête de l'affranchissement de l'humanité. En brisant les chaînes sacrilègement imposées à son vicaire, le libérateur des nations délivre par avance tous les esclaves.

On sait l'histoire divine de la délivrance de saint Pierre par un ange, que le douzième chapitre des *Actes* a immortalisée bien mieux encore que la fresque ravissante de Raphaël. Pierre gardé en prison dormait, lié de deux chaînes, *vinctus catenis duabus*, entre deux soldats. Et l'ange du Seigneur l'éveille, et les chaînes tombent de ses mains et Pierre est délivré. Toute l'Eglise avait prié pour lui.

Les chaînes de la captivité de Pierre à Jérusalem y furent conservées jusqu'au cinquième siècle. En 439, l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le Jeune, ayant visité la ville sainte en emporta comme le plus royal cadeau les deux chaînes de saint Pierre. Elle en garda une à Constantinople et envoya l'autre à sa fille nommée aussi Eudoxie, mariée à l'empereur Valentinien III. Celle-ci la porta au pape saint Léon-le-Grand qui voulut montrer à l'impératrice la chaîne dont saint Pierre avait été lié à Rome par ordre de Néron. Rapprochées l'une de l'autre, les deux chaînes s'unirent miraculeusement et n'en formèrent qu'une. Et l'impératrice Eudoxie fit construire, pour recevoir dignement et conserver cette insigne relique, la belle église qui existe toujours sur l'Esquilin, la basilique Eudoxienne dite aussi Saint-Pierre-ès-Liens.

Sous le maître-autel de cette même église reposent les reliques des Sept Frères Machabées, martyrisés par Antiochus à Antioche, l'an 170 avant Jésus-Christ. On en fait mémoire dans toute l'Eglise à l'office et à la messe de ce jour. On fait aussi mémoire du grand Apôtre Paul, l'ami et le compagnon de Pierre dans l'apostolat, dans la captivité, dans le martyre.

Vendredi, 2 août, octave de sainte Anne, mémoire de saint Alphonse de Liguori et de saint Etienne Ier, pape et martyr.

Pour rester dans l'esprit de l'Eglise dans notre province, en honorant encore particulièrement sainte Anne en ce jour, relisons ici la belle invocation adressée à notre patronne par la piété de Dom Guéranger.

"Donc, ô Mère, souriez à nos chants, bénissez nos vœux. Aujourd'hui et toujours, soyez propice aux supplications qui montent vers vous de ce séjour d'épreuves. Dans leurs désirs selon Dieu, dans leurs douloureuses confidences, exaucez les épouses et les mères. Maintenez, où il en est temps encore, les traditions du foyer chrétien. Mais déjà, que de familles où le souffle de ce siècle a passé, réduisant à néant le sérieux de la vie, débilitant la foi, ne semant qu'impuissance, lassitude, frivolité, sinon pis, à la place des fécondes et vraies joies de nos pères.

"Bienheureuse Anne, secourez la société qui se meurt par le défaut des vertus qui furent vôtres".

La mémoire de saint Alphonse rappelle à la piété des fidèles un grand docteur de l'Eglise et le fondateur d'un ordre religieux toujours florissant dans sa ferveur. Sa théologie morale comme ses œuvres d'ascétique et ses opuscules de piété ont fait et continuent de faire un bien immense dans les âmes.

Saint Etienne, pape, fut décapité à Rome, dans la catacombe de Saint-Calixte en 253.

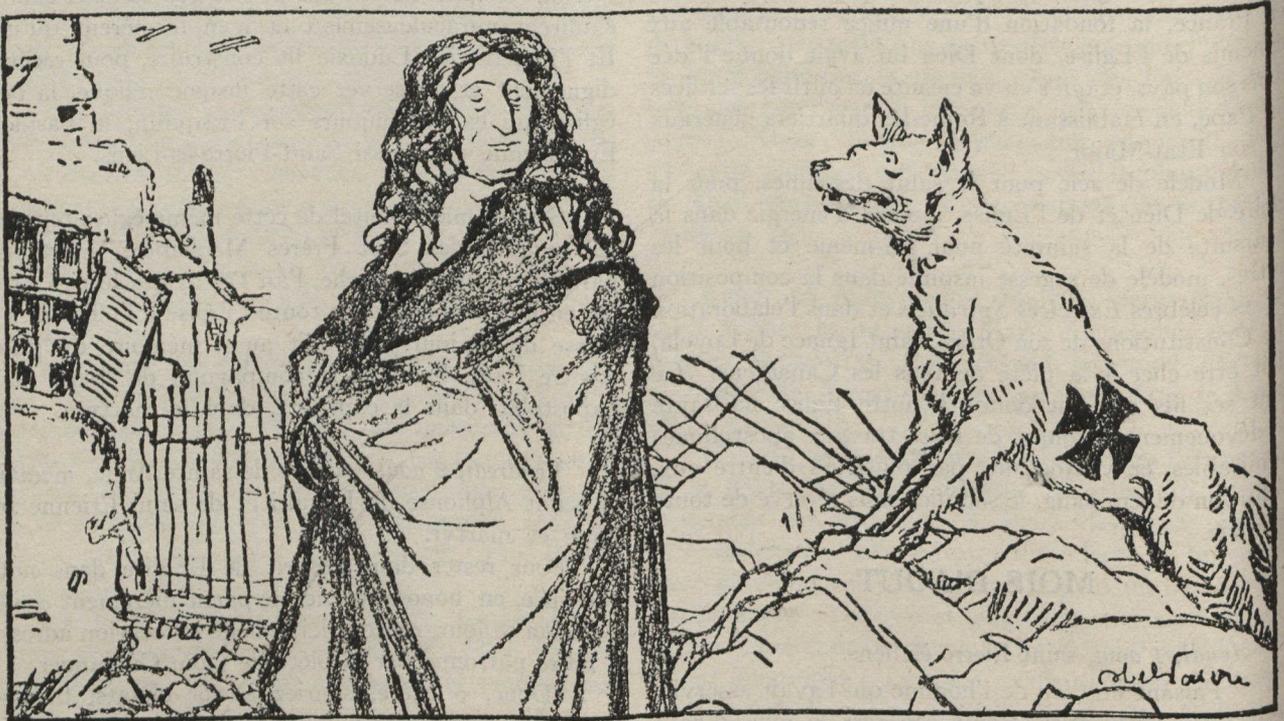
C'est aussi en ce jour la grande indulgence de la Portioncule, accordée à saint François d'Assise par Notre-Seigneur lui-même en 1221 et reconnue par plusieurs papes.

Samedi, 3 août, Invention du corps de saint Etienne, diacre et premier martyr, à Jérusalem, l'an 415. Longtemps oublié dans un endroit négligé, le corps de saint Etienne, avec les corps des saints Gamaliel, Nicodème et Abibas, fut découvert, d'après une révélation miraculeuse, en l'an 415. Cette précieuse découverte fut marquée par de nombreuses guérisons de malades.

Transportées d'abord dans l'église de Sion, à Jérusalem, les reliques de saint Etienne furent dans la suite portées à Constantinople et enfin à Rome, où elles reposent à Saint-Laurent-hors-les-Murs, sous l'autel principal de la basilique avec celles de saint Laurent lui-même.

L'abbé J.-A. D'AMOURS.

UNE MORALE DU FABULISTE EN ACTION



A CHATEAU-THIERRY.—Chez le bon Lafontaine.

La paix est fort bonne de soi.
J'en conviens; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi ?



Pensées



Raison et Liberté

Un grand saint, saint Siméon, persécuté et mis à mort en l'an 340, par Sapor II, roi d'Orient, a écrit dans une hymne que l'Eglise chante à la fête de la Sainte Trinité :

“Louange à vous, Seigneur, qui nous avez ennoblis par le don de la *liberté* et de la *raison*.”

Bien loin de les nier, ou de les combattre, l'Eglise reconnaît donc ces deux titres de noblesse de l'humanité. C'est Dieu, enseigne-t-elle, qui a donné ces grands biens à l'homme, et il ne saurait y avoir antagonisme entre eux et l'Eglise.

La grande erreur des temps modernes a été de vouloir les transformer en ennemis.

Elles deviennent ennemies dès que la raison prétend être le seul fondement de la religion et qu'au premier rang des libertés on veut proclamer la liberté du mal.

Paix Sociale

Un peuple qui souffre d'une guerre *intérieure* ne peut pas organiser efficacement une autre guerre à l'extérieur.

La paix sociale est la condition *sine qua non* de la paix internationale.

Quand les socialistes troublent la paix intérieure de leur patrie, et luttent contre leurs compatriotes pour le triomphe de leur doctrines, les efforts qu'ils prétendent faire à l'extérieur pour obtenir la paix

sont vains. Ils épuisent les forces nationales dans leurs luttes intestines; et l'ennemi profite des divisions qu'ils créent dans la nation.

La foi sans les œuvres

Il y a quelques années, un grand spéculateur, très célèbre dans le monde financier, est mort, laissant une immense fortune à ses enfants; et, s'il faut en croire son testament, il est mort dans une paix de conscience parfaite.

S'était-il confessé? Avait-il reçu les derniers sacrements de l'Eglise?—Non, il n'appartenait pas à l'Eglise. Mais il avait cette foi qui enseigne que le sang de Jésus-Christ, versé une fois sur le Calvaire, a effacé tous les péchés du monde, et que cela suffisait pour assurer son salut.

Son espérance était appuyée sur cette doctrine, qu'il appelle dans son testament: "The blessed doctrine of the complete atonement for sin through the blood of Jesus-Christ, once offered, and THROUGH THAT ALONE."

Tous les journaux ont fait l'éloge de cette profession de foi du grand milliardaire, et plusieurs de leurs lecteurs, sans doute, l'ont mis au rang des saints.

Nous croyons, nous, qu'elle est trop large et trop facile, cette religion qui se résume à croire que le sang de Jésus-Christ, offert et versé une fois sur le Calvaire a effacé tous nos péchés, et que cela seul suffit à assurer notre salut.

Je présume que vous avez commis des péchés, nombreux et graves, et vous avez des inquiétudes de conscience, des remords peut-être. Allons donc, rassurez-vous. Le sang de Jésus, *once offered*, a lavé tous vos péchés. Faut-il les confesser?—Mais non, puisqu'ils sont effacés.

Quelle religion commode pour vous, agioteurs! Formez, organisez des *trusts* et des *mergers*, ruinez les autres, et faites fortune à leurs dépens; dépréciez les valeurs réelles, haussez les valeurs factices, entassez des millions sur le vol légal, et sur les injustices que la loi ne peut atteindre, et vivez heureux, sans trouble, ni remords.

Tout cela a été effacé dans le seul sacrifice du Calvaire!

Sans souci

C'est le nom du palais de l'empereur d'Allemagne à Postdam. Jadis, c'était le nom d'un meunier, qui était propriétaire d'un moulin à côté du palais. Or le roi de Prusse avait besoin de ce moulin pour agrandir son palais, et il menaçait de le prendre.—Vous le feriez bien, dit le meunier, si nous n'avions pas des juges à Berlin.

Mais, dès ce temps-là, les juges, même ceux de Berlin, ne gênaient pas le roi de Prusse. Il prit le moulin, et même le nom du meunier.

Aujourd'hui, dit Andrieux,

"Ce sont là jeux de princes,
On respecte un moulin, on vole des provinces!"

Le kaiser a pris facilement l'habitude de voler sans souci. Mais je me demande si le palais de Postdam n'est pas habité en ce moment par les plus graves soucis.

Les Sacrifices

On ne doit pas s'étonner que la vertu impose des sacrifices. Car le progrès matériel lui-même ne se réalise qu'à ce prix. Il exige même souvent des victimes humaines, à chacune de ses étapes.

Calculez si vous le pouvez, le nombre d'hommes que l'aviation a sacrifiés! Comptez les accidents d'automobiles! Que d'existences précieuses l'emploi de la vapeur et de l'électricité a fait disparaître!

Victor Hugo est l'auteur de ces deux vers:

"Sans cesse le progrès, roue au double engrenage,
Fait marcher quelque chose en écrasant quelqu'un."

A.-B. ROUTHIER



L'équilibre des empires du centre
d'après "Punch".

Le premier numéro de "La Vie Canadienne"

LE premier numéro de la *Vie Canadienne* est arrivé à Montréal à peu près incognito. Tel certain ministre d'hier... ou de demain. L'exemple part de haut, direz-vous, et vient de loin. Possible, mais ce n'est pas le moyen d'arriver rapidement à la popularité.

* * *

D'ailleurs, pourquoi cette modestie? Il est très bien, ce premier numéro. Je l'ai lu avec intérêt. La preuve, c'est que presque chaque article m'a fait réfléchir ou songer. Ainsi, j'ai constaté que l'étude sur Clémenceau en exposant son évolution, s'arrête à la réponse au général Foch, et ajoute : "Il n'aurait pas été si tolérant il y a cinq ans." J'étais sous l'impression que la réponse était plus ancienne, et datait du temps où Clémenceau offrait à Foch la direction de l'Ecole de Guerre.

Il n'est que juste de remarquer qu'au début de la guerre, Clémenceau, simple journaliste, protesta contre le silence de la presse qui s'abstenait de commenter la désertion du jeune Mesureur et de signaler la réponse héroïque de Castelnaud, continuant à donner des ordres, alors qu'on venait de lui annoncer qu'un de ses fils avait été tué.

L'auteur omet également la réponse faites récemment par le même Clémenceau au Cardinal Luçon archevêque de Reims, qui demandait des prières publiques pour les armées alliées. "Il faut remercier, dit-il, tous ceux qui par leurs prières ou par leurs actes contribuent au salut de l'humanité." Cette réponse, que je cite de mémoire, a été signalée par quelques journaux canadiens. L'auteur, en l'omettant, veut-il donner à entendre qu'il la tient pour apocryphe?

* * *

Mon confrère Rivard, après avoir résumé le beau poème dramatique de son ami Gustave Zidler : "Toutes les Frances, un seul cœur", lui reproche amicalement de n'avoir pas mentionné, parmi ceux qui travaillent à l'arrière, les écrivains et les poètes, qui, eux aussi, dit-il, sont "de la France qui se bat".

Il y a peut-être une raison pour ce silence. C'est que cette réhabilitation de l'œuvre du poète pendant la guerre, avait déjà été faite. Il y a deux ans environ, cette pensée avait fourni au poète André Rivoire le thème d'un poème du genre des "Nuits" de Musset, qui fut représenté avec un grand succès, à la Comédie Française. Le *Figaro* en avait reproduit d'assez larges extraits, que j'avais conservés pieusement, avec d'autres articles de journal ("oh ! ces

fragments de France !" dirait le dessinateur Bainsfather), que l'on m'envoie quelquefois de l'autre côté de l'Océan. Mais celui-là a circulé plus que les autres, et je ne puis le retrouver. Tant va la cruche à l'eau...

Signaler des vers à Rivard, c'est apporter de l'eau à la rivière. Cependant, s'il met la main sur ce poème, j'espère qu'il le commentera pour les lecteurs de la *Vie Canadienne*.

Quand ces lignes ont été écrites, je croyais avoir égaré un autre poème de Rivoire, "Trop tard", publié dans "*Les Annales*" il y a une douzaine d'années, et que j'avais fait transcrire par ma dactylographe. Je la reproduisais de mon mieux, demandant à quelque lecteur—ou lectrice—charitable de m'en fournir le texte exact. Depuis, j'ai fini par le retrouver. Je le publie tout de même : d'abord, parcequ'il me fournit une transition nécessaire pour relier — oh ! si peu — mes pensées; ensuite parce qu'en attendant le grand poème à la Musset, il révélera Rivoire à ceux qui ne le connaîtraient pas encore :

TROP TARD

Tout à l'heure, pendant qu'assis auprès de vous,
Je vous parlais, tout bas, de mes tristesses vagues,
J'ai senti que j'étais jaloux
De voir vos yeux pensifs s'attacher à vos bagues.

Je ne vous aime pas: nous sommes des amis :
Notre double passé nous garde l'un de l'autre,
Et c'est avec des mots permis
Que ma peine, parfois, a pitié de la vôtre.

Nous n'avons pas besoin de nous interroger :
Nous avons poursuivi longtemps, sans nous connaître,
Le même rêve mensonger,
Qui, rêvé par nous d'eux, n'eut pas menti, peut-être.

Et tandis que vos yeux, où meurt la fin du jour,
Se souviennent, je sens un peu de jalousie,
Et je songe à l'unique amour
Qui remplirait mon cœur, s'il vous avait choisie...

ANDRÉ RIVOIRE.

* * *

A propos de poèmes égarés, j'ai conservé quelque temps avec le même soin et le même insuccès que dans le premier cas, des vers de Verhaeren, intitulés "Aéroplanes sur Bruxelles", écrits tout au début de la guerre. Dans une étude sur les poètes de la guerre, John E.

Hoare, parti depuis pour le front, le proclamait supérieur à tous les poèmes anglais publié jusqu'à cette époque. Je m'en rappelle trois strophes que je serais heureux de faire compléter... et corriger, s'il y a lieu :

Les roses de l'été—couleur, parfum et miel,—
Peuplent l'air diaphane ;
Mais la guerre aussi peuple effrayamment le ciel
De grands aéroplanes.

Ils s'envolent si haut, qu'on ne les entend pas
Vrombir dans la lumière,
Et que l'ombre qu'il font tomber de haut en bas
S'arrête avant la terre...

Ils s'éloignent pourtant, dans la pleine clarté,
Dieu sait par quelle voie,
En emportant l'affre et la peur de la cité
Pour butin et pour proie.

* * *

"La semaine liturgique" de M. l'abbé D'Amours m'a rappelé le temps où je lisais la "Vie des Saints" avec frénésie.

Ma grand'mère avait acheté une superbe "Vie des Saints" pour un de ses filleuls, qui venait de faire sa première communion. Elle avait mis à son cadeau une condition, c'est que le filleul vint le chercher lui-même. Dans l'intervalle, j'avais la permission de lire le précieux volume. Comme je savais que le livre me serait enlevé un jour ou l'autre, je le dévorais littéralement. De temps en temps, on me faisait subir des examens sur la vie des saints. Quand mon ardeur baissait, ma grand'mère m'annonçait la visite prochaine du filleul, et je me replongeais dans l'hagiographie. Mais le filleul, trop timide, sans doute, ne vint pas. Le livre resta dans notre bibliothèque, et, sûr de le retrouver quand je le voudrais, je me mis à m'occuper d'autre chose. L'abbé D'Amours fera, j'espère, revivre en moi cette passion de jeunesse.

Quant au filleul timide de ma grand'mère, si je le nommais, vous ririez bien !...

* * *

Pour revenir à des sujets plus terre à terre, je constate que votre chroniqueur à l'exemple de plusieurs journaux quotidiens, assimile la décision de la Cour Suprême de l'Alberta à celle du juge Bruneau sur l'*habeas corpus*.

Je n'ai pas étudié spécialement la question. De fait, je l'ai presque évitée. Mais il me semble qu'il y a entre les deux procès, des différences considérables.

Ce que la cour Suprême de l'Alberta paraît avoir décidé, c'est que la Loi du Service militaire de 1917 ayant exempté de l'obligation de porter les armes certaines classes d'individus, cette loi ne peut être

modifiée que par une autre loi, soumise de la même manière au Parlement et que l'arrêté ministériel du 20 avril 1918, qui prive du bénéfice de la loi les jeunes gens de 20 à 23 ans, bien qu'approuvé par les deux chambres, ne devient pas pour cela une loi, manquant de la publicité et de la solennité avec lesquelles nos lois sont proclamées.

La décision du juge Bruneau, d'autre part, déclare seulement que les rédacteurs de la Loi des mesures de guerre de 1914 (*quorum pars parva fui*), n'ont pas eu l'intention d'enlever à l'individu (dans l'espèce, un juif russe ou autrichien, je crois), privé de sa liberté pour une raison quelconque, le remède de l'*habeas corpus*.

En 1915, le juge Maclennan, en refusant d'émettre un pareil bref, déclarait : "En temps de guerre, les tribunaux ne devraient pas être appelés à faire quoique ce soit qui puisse en quelque façon entraver les actes de ceux qui sont spécialement chargés de la sécurité du pays. Les considérations d'intérêt public doivent l'emporter sur toutes les autres".

En trois ans, "nous avons changé tout cela" comme disait le médecin de Molière. A Québec, à ce que je vois, il pleut des *habeas corpus*. A Montréal, nous en avons aussi quelques-uns. Le Palais, qui a chômé quatre mois, pourra s'occuper pendant les vacances.

* * *

Ces remarques décousues feront voir, mieux que des compliments, combien j'ai apprécié le premier numéro de "la Vie Canadienne" Il ne me reste plus qu'à lui souhaiter longue vie et prospérité.

E. FABRE-SURVEYER.



Et pendant ce temps-là, les réserves boches fondent vite !
(News, Daller.)



LES FEMMES RICHES



A PARIS — CHARLOTTE

Elle a épousé à vingt ans le marquis de Brunay, qui en avait soixante et qu'elle n'aimait pas. Mais elle avait une certaine aisance et cet homme était riche. L'aisance qu'elle avait eue dans sa famille lui avait donné le goût du luxe, de la mollesse et de la dépense.

Selon l'usage, elle avait vu habituellement des femmes plus riches qu'elle, et elle s'était trouvée pauvre. Ce mariage la mettait à même de satisfaire toutes les fantaisies qu'elle avait rêvées et de prendre rang parmi les plus élégantes.

Elle avait entendu dire que les vieillards qui épousent des jeunes filles sont trop heureux de se plier à tous leurs caprices, et elle avait compté là-dessus.

Sa première joie lui vint de la corbeille, qu'elle trouva remplie des plus riches futilités; cachemires, dentelles, bijoux, rien n'y manquait. Elle y trouva aussi une admirable aumônière de satin blanc qui contenait 20,000 fr., avec un billet charmant; on lui disait que pour faire mieux agréer les présents, on avait d'abord pensé à ses pauvres.

Charlotte au comble de la joie, donna 20fr. à sa femme de chambre et mit le reste du trésor en réserve pour ses menues dépenses.

Elle put, pendant un mois, faire l'admiration de ses amies. Elle allait avoir des voitures, des chevaux, un hôtel, elle serait riche et marquise !

* * *

La richesse est une puissance; ceux à qui elle échoit possèdent une souveraineté. C'est à eux de choisir le lieu de leur empire. Si on avait dit à Charlotte :

—Vous allez être souveraine; vous pourrez choisir entre un peuple heureux à gouverner et une nuée de courtisans menteurs, avides, qu'il faudra payer chèrement et qui finiront par vous faire perdre la vie, Charlotte n'aurait pas hésité un moment; mais elle ne vit pas qu'elle avait ce choix à faire, et les redoutables courtisans entrèrent par toutes les portes ouvertes,

Les premiers mois de son mariage se passèrent en visites et en fêtes. Ses parures furent admirées par les femmes, elle fut flattée par les hommes, et crut que la vie pouvait aller ainsi sans ennui, sans fatigue et sans remords.

Au temps où elle était jeune fille, sa mère avait exigé qu'elle fût levée à huit heures du matin; elle devait être habillée à neuf et aller à la messe. Le déjeuner se servait à onze heures. Elle devait ensuite travailler jusqu'à deux heures, et à partir de ce mo-

ment, recevoir ou faire des visites jusqu'au diner. Le soir, on restait en famille, au milieu d'un très petit cercle d'amis. On allait rarement dans le monde.

Charlotte avait trouvé bien tyrannique cette façon de vivre; aussi dès qu'elle fut mariée et maîtresse d'elle-même, ainsi qu'elle aimait à le dire, changea-t-elle bien vite tout cela.

Son appartement, séparé de celui de son mari par les appartements de réception, fut élégant, douillet, parfumé et hermétiquement clos. D'épais tapis, des tentures et des meubles capitonnés étouffèrent jusqu'au son de la voix; de légers rideaux de dentelles recouverts d'épais rideaux de soie, cachés eux-mêmes derrière des masses de fleurs interceptaient le jour. Au milieu de cette atmosphère étouffante et parfumée, Charlotte dormait d'un sommeil lourd, plein de rêves. A midi, seulement, une femme de chambre silencieuse et discrète entra sur la pointe du pied. Charlotte prenait au lit un léger déjeuner, et, assise au milieu de ses oreillers, écrivait une vingtaine de billets insignifiants. Puis, à une heure, elle se levait enfin pour essayer avec sa couturière, qui faisait antichambre depuis deux heures, une robe nouvelle.

Elle eut des maux de tête, des maux d'estomac, elle fut nerveuse, fastasque, agitée; dix domestiques ne suffirent pas à la servir, elle leur fit mener une vie de galériens.

Son mari, au désespoir, eut pour elle des soins, des attentions infinies; il inventa des distractions, des plaisirs qui n'étaient plus de son âge, mais qui devaient procurer à Charlotte l'oubli d'elle-même pendant quelques instants.

Rien ne parvint à secouer l'ennui épouvantable sous lequel elle était écrasée.

Elle n'eut aucune reconnaissance pour les soins qu'on lui prodiguait. Incapable d'aucun dévouement, elle ne put apprécier celui dont elle était l'objet; ne sentant le goût d'aucune action, elle n'éprouva aucun sentiment.

Elle engraisa, pâlit, mangea peu, dormit beaucoup et tomba dans une espèce d'idiotisme qui lui rendit toute lecture impossible. Elle s'abonna alors à la *Revue des Deux-Mondes*. Les pensées de Gustave Planche lui parurent profondes. Sa conversation ne porta plus que sur les propos et les histoires scandaleuses du jour.

* * *

Son mari que son âge et ses goûts rendaient sédentaire, s'entoura de livres et commença à renoncer au rôle pénible qu'il avait accepté depuis son mariage; il abandonna peu à peu à quelques amis et amies de

sa femme le soin de la distraire et de la conduire dans le monde. Il s'occupait, lui, de conduire sa maison, et fit à sa femme une pension pour sa toilette.

Au bout de quelques mois, celle-ci lui avoua qu'elle avait quelques dettes. Sa lingère et sa modiste la tourmentaient beaucoup. Il payait et réduisit sa propre dépense. Mais si M. de Brunay put arranger sa vie au milieu de ses livres en renonçant à avoir une femme, un intérieur et une maison, Charlotte ne put arranger la sienne. L'ennui la gagna de plus en plus, et elle chercha au milieu du monde à étouffer cette terrible bête qui demandait à manger.

Elle essaya d'être coquette, et y trouva un instant de plaisir; mais elle éprouva une difficulté extrême à rester sur l'extrême limite où sa conduite la plaçait. Elle ne voulait pas, disait-elle, qu'on put lui faire un reproche grave. A chaque instant elle se trouvait prise entre ses devoirs et certaines promesses implicitement faites; elle s'en tirait par des mensonges. Ce fut un supplice !

Quelques chevaliers d'industrie jouèrent avec elle un jeu qui paraissait l'amuser, et qu'elle payait. Ils se mirent avec elle sur un terrain tel qu'elle ne pouvait leur refuser aucuns services, si onéreux qu'ils fussent. A ce prix ils restèrent sur le pied d'une amitié très vive.

Elle comprit enfin et fut remplie de dégoût sans pouvoir rompre les liens qu'elle s'était faits. Elle emprunta, elle fit des dettes que M. de Brunay s'empressa de payer sans murmurer.

Cependant un jour il lui déclara, sans y joindre un mot de reproche, qu'il fallait mettre un terme à ses folles dépenses; sa fortune se trouvait obérée par suite de tant de désordres.

—Ma chère Charlotte, lui disait-il, je ne me préoccupe pas pour moi, il m'en restera toujours assez pour finir ma vie; mais vous êtes jeune, et je pense à vous. Réglez donc désormais vos dépenses sur la pension que je puis encore vous faire; je ne me réserverai que le strict nécessaire.

* * *

Cela parut parfaitement entendu; mais l'ennui dévorant réclamait toujours, et tout ce qui paraissait à Charlotte une distraction était acheté à n'importe quel prix. Quand l'argent manquait, la femme de chambre, confidente et complice de cette triste vie, portait chez des prêteurs sur gages, les plus riches bijoux, puis elle les vendit, et remplaça par du strass ses plus beaux diamants, afin de tromper son mari.

Charlotte avait un frère et à cette époque il vint la trouver en lui disant :

—Ma chère, tu vas comprendre ma position; j'ai emprunté dans de telles conditions que si je ne rends pas demain quarante mille francs, il faut que je disparaisse... Je viens te les demander...

—Je n'ai plus rien, dit Charlotte.

—Donne-moi tes diamants, il y va de ma vie.

—Je les ai vendus.

—Demande à ton mari !

Charlotte demanda, mais M. de Brunay refusa.

Le lendemain, on apprit que le frère de Charlotte était mort d'apoplexie foudroyante. Cet événement la conduisit à penser que la mort de son mari la mettrait en possession d'une belle fortune qu'elle pourrait dépenser à son gré.

Elle rendit son mari responsable de la mort de son frère; mais pour arriver à ses fins, il fallait aborder un sujet délicat, et un jour Charlotte passa la soirée avec lui; elle fut aimable, gaie, rieuse, enfant; M. de Brunay croyait rêver ! Puis, vers la fin de la soirée elle lui dit, entre deux éclats de rire, qu'il vieillissait, qu'il avait la goutte, qu'il fallait faire son testament. Elle ne put, cependant, préférer ces paroles sans qu'une légère pâleur s'étendît sur ses joues. M. de Brunay vit cette pâleur, vit aussi le léger tremblement des lèvres et comprit tout.

Le lendemain, il fut absent tout le jour, et le soir en rentrant il se fit annoncer chez sa femme.

—Charlotte, lui dit-il, voici le duplicata du testament que je viens de faire en votre faveur et qui se trouve chez mon notaire; maintenant vous pouvez être tranquille !

* * *

A quelque temps de là, M. de Brunay succomba à la suite d'une chute de cheval.

Charlotte porta un deuil éclatant. On ne la vit plus, elle ne fit plus même de visites à ses parents, elle ne reçut personne, elle ferma son hôtel. Mais cela dura peu, juste le temps nécessaire pour renouveler le mobilier tout entier, changer les voitures, les chevaux, racheter les diamants, etc., etc.

Puis Charlotte reprit vite son ancien genre de vie.

L'ennui allait toujours son train, grandissant sans cesse. Ennuyée de la danse, des coquetteries, des intrigues, elle joua, d'abord dans le monde, et plus tard clandestinement dans les tripots. Elle se déshonora et se ruina promptement. Cependant elle mena pendant longtemps une existence de luxe et de paresse. Nul ne connaissait la source de l'aisance dont elle continuait à jouir. Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans les salons qui continuaient à la recevoir, le vide se faisait promptement autour d'elle. On l'expulsa peu à peu de partout.

Chacun expliquait à sa manière l'existence problématique de Charlotte. On finissait par lever les épaules en disant: Il n'y a qu'à Paris que l'on voit de ces prodiges ! Elle n'a rien, vit richement et ne fait plus de dettes.

Cependant Charlotte ne tarda pas à disparaître, engloutie dans la fange parisienne, et personne n'a jamais pu savoir dans quel hôpital elle a fini sa vie.

J'oubliais de vous dire que ce conte est une histoire.

EN PROVINCE — MARIE

ELLE est née, elle a grandi, elle a été élevée au milieu d'une famille et d'un cercle d'amis qui n'ont pas changé depuis plus de vingt ans. Sa mère, d'un caractère grave, un peu sévère peut-être, l'a accoutumée de bonne heure à une vie active et utile. Les plaisirs, les distractions les plus simples, n'étaient permis qu'après les devoirs accomplis. Levée à six heures du matin en été, à sept heures et demie en hiver, Marie procédait elle-même à sa toilette sans le secours d'aucune femme de chambre. A neuf heures, sa mère, déjà prête, l'attendait au salon. Là, les ordres étaient donnés pour toute la journée aux différents domestiques de la maison ; chacun avait sa tâche et ses moments de loisir. Puis, tout étant réglé, Marie et sa mère prenaient elles-mêmes leurs occupations.

La matinée était consacrée à la surveillance générale, aux comptes à régler, enfin à tous les détails d'une maison considérable. Vers deux heures de l'après-midi les amis arrivaient ou on allait les voir. Et vers quatre heures, Marie et sa mère commençaient ensemble leur promenade. Leur but était de trouver sur leur route quelque chose à faire, c'est-à-dire des familles laborieuses et dans la gêne. Alors Mme de Pujirand, si économe, si rangée, si avare de son temps, si réglée pour ses propres dépenses, si modeste dans sa mise et dans les dépenses de toilette accordées à Marie, devenait d'une générosité qui semblait dépasser ce que sa fortune pouvait lui permettre, réglant ses dons selon les besoins de chacun. Approfondissant le mal et portant remède sans jamais dépasser ce qui était nécessaire, elle faisait un bien immense.

—Je ne veux faire disait-elle, ni de ces aumônes mesquines qui ne remédient à rien, ni de ces dons inconsidérés qui affranchissent du travail.

Une famille était-elle endettée par des maladies ou des malheurs, elle réparait tout et mettait à même de travailler des gens écrasés sous le poids de pertes impossibles à combler. Accessible à tous et à tout instant, elle écoutait, savait encourager et consoler. La compassion qui la rendait si intelligente et si généreuse, en faisait l'amie de ses obligés. Elle prenait un véritable intérêt et elle aimait ceux qu'elle avait ainsi aidés et quelquefois sauvés.

* * *

Marie, en parlant de ceux qu'elle connaissait ainsi, disait : *Notre entourage.*

—Je suis comme une souveraine, disait-elle; je fait souvent grâce à des gens condamnés à mort, et avec une joie d'autant plus grande que ces condamnés sont innocents.

Marie était belle, le savait et n'en était pas vaine. Quelquefois, quand un don considérable paraissait nécessaire, Mme de Pujirand hésitait.

—Je pense à toi, disait-elle à Marie; il ne faut pourtant pas que je prenne sur ta dot.

—Prenez, disait Marie, prenez, ma chère maman, je suis assez belle pour que vous puissiez faire cela.

Marie ne se souvenait de sa beauté qu'en de rares occasions.

En effet, elle était belle; je ne sais quoi de généreux, de grave, de rayonnant éclatait sur son visage. En étant près d'elle on la sentait amie et on l'aimait. Par-dessus tout, elle était discrète. Elle seule savait le secret de certaines fortunes refaites, de certaines aisances acquises !

Que le salon de Mme de Pujirand eût été ridicule à Paris, grand Dieu ! Vieux meubles riches fanés et conservés avec un soin avare, vieilles glaces presque dépolies surmontées de trumeaux effacés, vieilles gens causant familièrement de leurs affaires, jeunes filles étourdies, rieuses, franches et soumises à tous ces vieillards qui les tutoyaient. Les domestiques, plus vieux que les maîtres, en servant le thé, disaient quelquefois leur mot; ils étaient souvent consultés : on leur devait de bons conseils.

L'été le château de Mme de Pujirand devenait le rendez-vous de quelques amis éloignés. On les recevait simplement, affectueusement, aussi longtemps qu'ils jugeaient à propos de rester. C'était pour Marie la saison des plaisirs: courses, excursions, petits voyages.

* * *

Un jour, Mme de Pujirand reçut une lettre de l'un de ses neveux qui avait l'habitude de venir la visiter pendant l'été.

—Ma chère tante, disait le jeune homme, je viens et je ne viens pas seul. Je te demande la permission d'amener avec moi un jeune homme qui est mon ami. C'est un homme qui a du génie; il est jeune, triste, pauvre, découragé et malade. En voilà plus qu'il ne faut pour être bien accueilli par toi et par Marie. Dis-moi si je dois arriver."

—Arrive vite avec ton ami," répondit Mme Pujirand.

Deux jours plus tard, Armand de Pujirand présentait son ami à sa tante et à Marie. C'était un jeune homme timide, embarrassé, gauche, maigre et légèrement voûté. Sur son front, d'une forme, d'une blancheur et d'une pureté admirables, éclatait une intelligence extraordinaire. Des cheveux bruns bouclés entouraient son visage et cachaient le cou. Ses yeux bleus profonds, doux, et parfois flamboyants, attiraient l'attention. Je ne sais quelle vigueur extraordinaire se sentait dans cet homme en apparence si faible.

Mme de Pujirand et Marie en furent profondément frappées. Pour la première fois de leur vie, elles se sentirent en présence d'une nature véritablement supérieure.

—Que fait ton ami? dit Mme de Pujirand à son neveu.

Celui-ci sourit et lui dit :

—Ne me demande pas ce qu'il fait, demande-moi ce qu'il pourrait faire; vous êtes assez bonnes et assez intelligentes pour savoir qu'un homme peut être capable des plus grandes choses et ne rien faire! Et bien! il pourrait être sculpteur, et il ne l'est pas.

—Pourquoi? dit Mme de Pujirand.

—Parce que pour faire ce qu'il voudrait, il lui faudrait trois ans de loisir dans une profonde tranquillité et 10,000 fr. pour acheter du marbre.

—Je sens qu'il y a des intelligences plus élevées que je ne puis le concevoir, dit Marie, et mon ambition serait de mettre à leur service la somme d'intelligence que Dieu m'a accordée et aussi la fortune que je possède; je puis aider de plus petits et de plus grands que moi, mon cousin me fournit l'occasion d'aider un plus grand que moi, il faut le faire; c'est le cas de toucher à ma dot.

—Je compte sur toi pour lui arracher tous ses secrets, dit Armand, et sur vous deux pour donner un homme de génie au monde, ajouta-t-il en s'adressant à sa tante.

Pendant trois ans, on vit venir tous les étés l'ami d'Armand chez Mme de Pujirand. Il avait de longs entretiens avec Marie, avec Mme de Pujirand et avec Armand.

Enfin arriva à Paris le moment d'une exposition, Mme de Pujirand et Marie firent pour la première fois un voyage à Paris. C'est que leur ami, l'ami d'Armand, exposait une statue.

L'admiration fut générale. Le génie éclatait dans cette œuvre; celui qui l'avait créée fut bientôt connu, admiré, fêté, entouré. La gloire lui arriva en un jour, et la fortune suivit de près.

—Madame, dit-il à Mme de Pujirand, sans vous je serais encore désespéré, souffrant, ignoré. Je vous dois la gloire et la fortune, voulez-vous me donner aussi le bonheur?

Deux mois plus tard, il épousa Marie.

J'oubliais de vous dire que mon histoire est un rêve.

JEAN LANDER.



Le retour à la terre



CETTE accablante après-midi d'août, Pierre Thibault, seul dans la cuisine, évoque tristement les hivers d'autrefois, les ardents étés remplis de travail et les joyeux renouveaux pleins d'amour et d'espérances. Les coudes nonchalemment appuyés sur la table, avec torpeur il songe aux indécis lendemains, à la vieillesse prématurée, au destin de la terre, sa bonne vieille terre si péniblement acquise, et à l'avenir de sa fille, sa chère Marguerite, la seule qui restait avec lui au monde....

Quelques semaines avant les labours du printemps, Pierre Thibault avait engagé un jeune homme qui était venu s'offrir à lui pour travailler sur la terre. Léon Dumas était un campagnard de bonne souche, qui avait demeuré dans la paroisse voisine. Poussé par un caprice qu'il regretta bien par la suite, Léon Dumas quitta la terre, un jour, et partit pour Québec où il avait pris du travail dans une fabrique de chaussures. Quand, en 1914, éclata la guerre, Léon Dumas s'enrôla l'un des premiers dans un bataillon canadien et partit bientôt. Son père était mort quelques semaines auparavant, suivant de deux ans sa femme dans la paix du tombeau; et la terre fort hypothéquée, fut vendue par Léon qui n'y était plus attaché. Le peu d'argent qu'il en retira fut employé à payer des dettes. Léon Dumas passa deux ans à la guerre; il vit Saint-Eloi, Ypres, Festubert où il fut assez gravement blessé. Quelques mois plus tard, il fut renvoyé au Canada où il était réformé. Et alors, il songea

à revenir à la terre. Au printemps de 1917, il prenait du service chez Pierre Thibault. Il se trouvait à remplacer la mère Thibault, morte le printemps précédent, après avoir, de son cœur et de ses bras, contribué autant que son homme à la création de leur patrioime...

Depuis quelques années, Pierre Thibault souffrait de rhumatismes par crises nombreuses, croissantes d'intensité, et il négligeait la besogne en se plaignant contre l'usure de son vieux corps. Les voisins ne le voyaient plus guère dans les champs. Son temps se partageait entre la cuisine de la ferme où il fumait d'éternelles pipes et ses étables où, le soir, quand les bestiaux étaient rentrés, il allait leur parler comme à des êtres conscients, leur confiant en phrases naïves les peines et les regrets qui gonflaient son vieux cœur solitaire. Les bonnes bêtes semblaient comprendre les paroles de leur maître; l'une d'elles tournait tristement la tête, lui répondait par un beuglement plaintif qui remuait comme un cri humain... Et, dans cette atmosphère d'où s'échappaient de chaudes odeurs de litières et où l'on n'entendait que le mouvement rythmé des mâchoires qui rumaient et le bruit des chaînes aux nœufs luisants sur le bord des mangeoires, Pierre Thibault semblait heureux et son âme de vieux campagnard goûtait un moment d'ivresse....

Mais pour l'instant, en cette accablante après-midi d'août, Pierre Thibault se sentait malheureux et

d'une profonde tristesse. Des larmes roulèrent bientôt sur ses joues d'écorce rugueuse, ainsi que le soir doré de printemps où l'épouse trépassa...

* * *

Marguerite survint. Alerté, joyeuse, elle parcourut la cuisine, rangeant les meubles, soufflant le feu balayant, époussetant, toute au plaisir du ménage. Ensuite, pour coudre l'habit des dimanches de son père, elle alla s'asseoir près de la fenêtre. Pierre Thibault la considéra longtemps, ému de fierté. Il me songeait qu'à elle maintenant.

Marguerite était la plus jolie fille des environs: brune, grande, les joues rouges et les bras hardis. Elle avait refusé jusqu'à présent les plus riches partis de la paroisse et même des paroisses environnantes. Pierre Thibault en avait été souvent vexé. Pourquoi ces caprices? Pierre Thibault se demandait cela souvent et il n'était pas sans inquiétude pour l'avenir. Alors, ce soir, comme son âme attendrie s'alanguissait en un désir de consolation, il s'épancha, continuant, plus haut, d'une voix qui s'efforçait d'être plus douce, l'expression de son éternel souci :

—Penses-tu quelquefois à ce que deviendra la terre, Marguerite? Tu devrais me donner bien vite un remplaçant avant que je ne meurs, moi aussi, comme ta mère, tu sais, ce soir de printemps...

Marguerite baissa sa petite tête brune; ses doigts, tout rouges, tremblaient en cousant.

—Tu ne me réponds pas, Marguerite? Tu as un "cavalier"; sans doute le fils de quelque riche cultivateur d'une paroisse voisine? j'en serais bien content, va !...

—Non, soupira-t-elle, le front toujours baissé comme une coupable.

—Tu ne veux donc pas te marier?

—Si.

—Alors?

—Oui, papa, je veux me marier... mais, mon Dieu !... comment vous dire cela? Mon amoureux n'a pas d'argent et il ne sait même pas que je pense à lui. Pourtant, c'est lui seul que je veux; les autres n'ont l'air que des coureurs de terres...

—Pas d'argent? grommela Pierre Thibault. Et sa famille? Ce n'est pas un vagabond, je suppose, un enfant perdu?

—Non, il est honnête et bon comme du pain... Vous le connaissez, il vaut trois hommes à l'ouvrage...

Marguerite peu à peu avait redressé son buste sur sa chaise. Son père lui, cachait son visage entre ses deux mains; il murmura:

—Encore un malheur! Tu as dit que je le connaissais, ton prétendu? Voyons son nom?"

Elle hésita. Le père sourit de sa confusion. Alors, levant ses yeux volontaires, elle proféra le son si doux à son cœur:

—Léon Dumas...

Et elle rougit, se détourna vers la fenêtre... vers les prairies opulentes qui se développaient sur les coteaux jusqu'à la forêt... Tout à coup, elle aperçut le jeune homme au milieu d'un pré; il lui semblait plus beau, plus grand dans la clarté rayonnante de cette après-midi d'août. Le père ne parla plus... Bientôt Marguerite vit venir Léon Dumas, sa faux sur l'épaule, les pas assurés, semblant apporter avec lui la santé et la joie de l'espace. Il chantait :

*Mignonne, quand le soir descendra sur la terre,
Nous irons écouter la chanson des blés d'or.*

* * *

Depuis qu'ils se connaissaient, Marguerite Thibault et Léon Dumas n'avaient jamais échangé le moindre aveu. Presque aussi muets, tous deux, que



... Tout à coup, elle aperçut le jeune homme au milieu d'un pré...

la glèbe, soit à l'ouvrage, soit à la maison, ils vivaient en camarades, mais silencieux. Tout au plus se courtoisaient-ils par de furtives prévenances, des taquineries, des jeux d'écoliers. Mais leur silence voulait dire plus que tout le reste.

Quelques jours après l'aveu au père, Marguerite rencontra Léon au puits de l'étable. Léon menait boire son cheval et Marguerite allait puiser de l'eau pour laver le linge. Le jeune homme, désireux d'éviter une fatigue à son amie, voulut tirer les seaux du puits mais la jeune fille lui résista plaisamment. Leurs mains rudes se heurtèrent et ils s'embrassèrent presque. Ravis, ils tressaillirent d'une ivresse profonde et presque d'un espoir... Le cheval, indiscret, leva sa grosse tête de la cuve où il buvait, et les naseaux trempés de gouttes brillantes, contempla les amoureux...

Marguerite avait cédé enfin; et, pendant que le garçon se penchait sur le puits pour tirer les seaux, elle dit, rougissante ;

—L'autre jour, mon père m'a parlé de mariage...
Je lui ai dit la vérité.

—Ah ! et qu'est-ce qu'il a dit ? demanda Léon qui faisait trembler les seaux au bout de la corde.

—Il n'a rien dit, chuchota Marguerite, soulagée.

Une troupe de petits oiseaux passèrent au-dessus d'eux en gazouillant. Le cheval leva sa tête une seconde fois. Léon en profita pour le saisir par la bride et il s'éloigna lentement, sans dire un mot, mais soulagé, lui aussi, d'une grande douleur d'amour. Marguerite resta, les bras inertes contre le puits, dans ce morceau d'espace où frémissaient deux paroles d'amour. Elle était tout en extase, comme en prière...

Désormais, ils s'évitèrent. On ne les vit plus souvent ensemble dans les champs et jamais plus au puits de l'étable. Quand le père les laissait seuls, ils n'en profitaient point pour se parler et ils tressaillaient à la rencontre de leurs regards. Léon méditait des projets de fortune et de joie. Mais par intervalles, il doutait de son bonheur et avait horreur des jours prochains. Bientôt, il faiblit au travail ; les jours, les semaines lui parurent interminables.

Si Marguerite était loin, il languissait comme dans un désert. Pierre Thibault remarquait bien l'indolence inusitée de son engagé, mais il ne lui fit aucun reproche. Lui aussi souffrait d'incertitudes et il essayait de s'accoutumer à l'approche d'un événement qu'il jugeait désastreux.

* * *

L'hiver passa dans ces alternatives de joies et d'inquiétudes. Quand on arriva en juin, au jour anniversaire du décès de la fermière, Pierre Thibault et sa fille partirent pour le village, à pieds, sur la route grise. Ils allaient à la messe dire des prières pour la défunte. Léon Dumas les avait suivis ; Pierre Thibault, très ingambe à cette heure matinale, odorante et lumineuse, marchait allègrement entre les deux enfants. Par les jeunes verdure, sous les pleines limpides du ciel, tous les trois cheminaient sans parler et le cœur gros puisqu'on allait reciter des prières de deuil. Il y avait toujours aussi ces inquiétudes qui les obsédaient...

Après la messe, sans s'attarder devant les magasins du village, ils s'en retournèrent. Mais il y avait assurément du changement dans l'âme de Pierre Thibault. Il bavardait avec empressement et sa résistance semblait avoir défailli. Les deux jeunes gens, intrigués, se regardaient en riant. On déjeuna dès l'arrivée. Et ensuite, comme le travail ne pressait pas, ce jour de deuil qui était aussi un jour de congé, on traîna des chaises devant la porte et tous trois s'assirent en parlant encore de la pauvre défunte avec tant de peine et de regrets... Le soleil, au zénith, sur les horizons bleus des prairies, resplendissait. Ces trois âmes étaient recueillies dans la même pensée...

Enfin, Pierre Thibault, oppressé depuis déjà

trop longtemps par ses incertitudes, se soulagea promptement :

—Léon Dumas, dit-il, réponds-moi franchement ; veux-tu épouser Marguerite à cause d'elle ou à cause de la terre ?...

L'ancien soldat de Saint-Eloi pâlit, regarda son maître, et son cœur robuste et bon, outragé par ce brutal soupçon de convoitise, tremblait de honte. Humilié il bredouilla des excuses.

Mais Marguerite tout à coup, prit les mains de son père et, sanglottant, confessa que sans Léon elle ne pouvait plus aimer la terre. Huit jours passèrent, moroses, et, un matin, le vieux consentit. Le mariage fut fixé à l'automne, après les récoltes...

Désormais, Pierre Thibault ne sortit plus de sa demeure. Aux heures tièdes, il s'asseyait dans la cour. Il souffrait trop de voir qu'un étranger parcourait allégrement son cher domaine, ses belles terres qu'il avait lui-même défrichées si péniblement.

Les récoltes se terminèrent et Léon et Marguerite furent bien heureux. et ils savourèrent leur bonheur dans de longues promenades à travers les champs... leurs champs, Leur bonheur éclaira, un moment, l'âme du vieux... Mais, la vieille des noces, tandis que, malgré lui encore, il admirait au travail la vaillance de son successeur sur la terre, Pierre Thibault, qui était atteint mortellement depuis quelques jours, mourut, devant une fenêtre de la ferme, dans le silence des solitudes, au blond soleil de prime-automne.

JEAN SAINTE FOY.



Les liens qui unissent les empires du centre
sont plus étroits que jamais.

(American, Baltimore.)



LA POLITIQUE CANADIENNE, VUE DE TERRENEUVE



LA VIE CANADIENNE croit de son devoir, pour le bien du public qui a besoin d'être renseigné et qui veut être sur l'opinion que l'on se forme de nous, non seulement hors de notre province mais même hors du Canada, de fournir à ses lecteurs des analyses et des traductions de quelques-uns des principaux articles touchant la situation canadienne. Même notre classe dirigeante est peut-être trop exposée à ne pas tenir suffisamment compte de ce que pense de nous la très nombreuse population de langue anglaise, dans laquelle nous sommes enclavés et avec laquelle il nous faut nécessairement vivre en bonne intelligence. Il faut sans doute nous occuper de ce qui nous touche de plus près, mais il ne faudrait pas croire que l'opinion que l'on a de nous en Europe, en Amérique, dans les autres provinces du Canada, n'importe pas ou n'importe que peu à notre vie nationale présente et future.

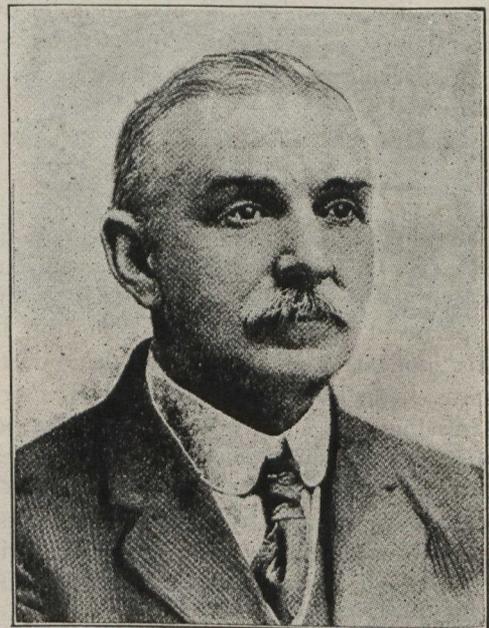
Une minorité comme la nôtre a besoin de l'estime et de la confiance de ceux avec lesquels elle doit vivre; elle a besoin de se faire des alliés et des amis; elle ne doit pas se faire trop d'ennemis à la fois.

C'est pour aider nos compatriotes à se renseigner sur la situation vue de l'extérieur, que nous donnons aujourd'hui une traduction fidèle d'un article modéré et assez judicieux, dû à la plume du publiciste le plus distingué de Terre-Neuve: Sir P. J. McGrath, K.B.E., président du Conseil Législatif de Terre-Neuve, président du Bureau pour le contrôle des vivres et pour les pensions de guerre. Sir McGrath qui a été le correspondant du "Times" de Londres, a été aussi longtemps le rédacteur du "Evening Herald" de Saint-Jean.

Cet article qui a pour titre "Quebec's Disaffection", est pris de la "Review of Reviews" américaine.

Le résultat des élections générales, qui ont eu lieu au Canada le 17 décembre dernier, a été le retour au pouvoir du gouvernement d'Union de Sir Robert Borden par une majorité décisive, majorité qui, plus tard, a été portée de 40 voix à 70, lorsque le vote des soldats d'outre-mer eut été compté et rendu public. D'après ce même résultat, on a constaté que l'Ouest s'était déclaré "en bloc" favorable à l'Union, puisque sa nouvelle députation, composée de 56 membres, ne compte que deux lauriéristes, que l'Ontario était presque aussi unioniste que l'Ouest, enfin que les habitants des provinces maritimes différaient très peu de politique avec leurs compatriotes de l'Ouest et de l'Ontario. Québec s'est montré lui aussi très uni... mais contre le gouvernement et, des 65 députés qu'il a élus, 62 avaient adopté le programme politique de Laurier. Les trois seuls partisans de l'Union, dans cette province, qui échappèrent à la catastrophe — l'hon. Charles Doherty, ministre de la Justice; l'hon. C.-C. Ballantyne, ministre de la Marine, et Sir Herbert Ames — ont été élus dans des circonscriptions électorales de langue anglaise de la ville de Montréal. Les deux représentants canadiens-français du cabinet Borden (Sévigny et Blondin) ont perdu leurs comtés, et, au point de vue religieux, les catholiques du Canada, qui forment presque le tiers de la population totale, ont été laissés avec un seul représentant dans le cabinet, l'hon. Charles Doherty, plus haut nommé.

Il était inévitable qu'un tel résultat, établissant la démarcation des races, religions et nationalités au pays, dût créer un vif sentiment d'amertume; et ce sentiment s'est développé avec le temps. Québec se voit donc condamné à l'isolement et à la mésintel-



SIR PATRICK T. McGRATH, K.B.E.

Président du Conseil Législatif de Terre-Neuve, l'auteur de l'article dont nous donnons ici la traduction.

ligence pour plusieurs années. Le reste du Canada se sent mal disposé envers un facteur de la Confédération dont les sentiments sont étrangers à ceux de la majorité du pays et qui joue un rôle difficile à comprendre dans la présente guerre, refusant de tendre une main secourable à la France éprouvée, l'ancienne mère-patrie des Canadiens-Français cependant dont l'exemple héroïque devrait, semble-t-il, engager ceux-ci à répondre en grand nombre à l'appel des

armes, tout comme l'ont fait les coloniaux anglais, quand on leur eut appris que la Grande-Bretagne comptait sur eux. Il y aura, par conséquent, tendance pour la province de Québec à s'agrir de jour en jour, et, pour sa population, à se liguier toujours plus étroitement contre l'injustice à laquelle elle se croit sujette. D'autre part, les provinces de langue anglaise, voyant des milliers de leurs fils faire le sacrifice suprême en la patrie, n'oublieront pas de sitôt la déplorable attitude de la province qui n'a pas voulu répondre à l'appel du devoir.

Ceux qui espéraient que le retour au pouvoir du cabinet Borden, surtout avec une forte majorité, serait la solution immédiate de tous les problèmes réservés à la nouvelle administration, doivent réaliser maintenant leur erreur. L'élection était tenue dans le but de faire reconnaître ou rejeter par le peuple la décision du ministère *re* l'établissement et la mise en force du Service Militaire ou mieux du bill de Conscription Sélective du mois d'août, qui pourvoyait à la levée de 100,000 hommes d'âge et d'aptitudes militaires pour renforcer les lignes de l'armée canadienne outre-mer. Aujourd'hui, huit mois plus tard, un tiers seulement de ces hommes ont pu être recrutés, et les perspectives de l'enrôlement des autres tiers ne sont certainement pas brillantes.

Les gens qui prétendent qu'une loi ne doit pas subir de retard dans son application, se scandalisent des piètres résultats obtenus jusqu'ici avec l'Acte du Service Militaire, rendent le gouvernement responsable de la situation, ou bien critiquent eux aussi la province de Québec et demandent qu'on ne tienne compte que des autres provinces.

Mais les statistiques démontrent que, si la province de Québec a fait très peu ou plutôt n'a rien fait du tout en rapport avec la mise en vigueur de l'Acte du Service Militaire, le record des autres provinces n'est pas non plus ce qu'il aurait dû être. Une analyse des résultats de cette mesure, qui a été faite à la demande du Conseil du Service Militaire et publiée dès la première quinzaine de juin dans les journaux du Canada, a établi que, dans l'Ontario, 120,000 jeunes gens ont demandé leur exemption du service militaire, et que, dans Québec et les autres provinces, les résultats ont été presque identiques. De plus, à Toronto, 13.76% de ceux qui étaient sujets à la loi n'en ont tenu aucun compte; et, à Winnipeg, Vancouver et Régina le pourcentage des insoumis a été plus élevé même que dans le district de Québec, ou 15½% des jeunes gens ne se sont pas rapportés.

Ce qui est certain, c'est que la province de Québec est la première coupable et qu'elle est exécutée des huit autres provinces du pays.

Dans la ville même de Québec il y a eu dernièrement des émeutes anti-conscriptionnistes, comme à New-York il y a cinquante ans. Les tribunaux de révision de cette province exemptent les jeunes gens

en masse du service militaire et font de la mesure établie par le gouvernement un fiasco pur et simple.

Ce en quoi Québec peut être justifiable

On doit cependant concéder en toute justice que la position qu'a cru devoir prendre Québec relativement à la mise en force de l'Acte du Service Militaire est tout à fait logique et qu'une population qui s'est opposée à l'établissement d'une loi peut raisonnablement user des moyens qui sont à sa disposition pour échapper aux exigences de cette loi qui lui paraît injuste, cependant qu'il est difficile de s'expliquer la raison d'agir de ceux qui, dans les autres provinces, ont voté pour la conscription et cherchent maintenant à en fuir les obligations. Mais, dans l'état d'effervescence et d'irritation où sont actuellement les esprits au Canada, aucun des deux partis en cause n'est préparé à voir de la logique dans la position prise par l'adversaire. Les Québécois veulent que l'intention qu'ont eue les gouvernants du Canada en établissant la conscription ait été de "jeter le tout Québec dans les rangs de l'armée britannique, tandis que les jeunes gens appartenant aux autres provinces ne seraient aucunement dérangés"; ils accusent aussi les politiciens torys "d'avoir proposé semblable doctrine vis-à-vis de leurs électeurs, lors de la campagne électorale de l'automne dernier". Les huit provinces anglaises accusent à leur tour Québec de "chercher à détruire la nation canadienne en ternissant sa réputation aux yeux du monde par l'abandon de la cause des Alliés au moment le plus critique de la guerre."

Pour ce qui est de Laurier, ses adversaires lui reprochent sa politique de referendum, qui, si elle avait été adoptée, eût contribué à arrêter les efforts du Canada dans la guerre pour plusieurs mois, peut-être même définitivement; ils l'accusent, en conséquence, "d'avoir tenté de reprendre les rênes du gouvernement, sans s'occuper qu'un arrêt de l'enrôlement au Canada signifiait l'abandon et la mort de tous les soldats canadiens qui étaient au front." Les lauriéristes, eux, renchérissent et déclarent que "Borden a dessein de faire couler comme de l'eau le sang des Canadiens-Français sur le théâtre de la guerre, et ce afin de satisfaire les capitalistes et d'autres personnages importants de qui il reçoit ses ordres."

De ce conflit politique, qu'est-il résulté? C'est que nous avons vu dernièrement la Législature provinciale de Québec discuter sérieusement une résolution dont l'objet était la retraite de la dite province de la confédération canadienne—résolution qui était plus chère aux députés qu'ils ne l'ont laissé entendre lors du débat tout préparé d'avance qui a eu lieu en Chambre, et qui a résulté dans le rejet de la motion par l'Assemblée.

A la même époque, la législature de l'Ontario proclamait: Le dévouement de notre nation à la cause pour laquelle luttent la mère-patrie et ses Alliés

ne fut jamais plus en évidence qu'aujourd'hui. Jamais nous ne fûmes aussi déterminés à employer toutes les mesures que nous possédons à gagner la guerre. Et nous sommes parfaitement d'accord avec le gouvernement de Sa Majesté sur les buts de guerre qu'il a proclamés encore tout dernièrement.

Le danger d'une division

Pour les raisons que je viens de donner, on semble craindre au Canada, que la mise en force de l'Acte du Service Militaire ne puisse donner des hommes à l'armée que lorsqu'il sera trop tard pour les employer avec efficacité. Dans les huit provinces anglaises, existe un mouvement tendant à ce que les mesures les plus drastiques soient employées contre Québec. D'autre part, il n'est pas improbable que Québec veuille résister, ce qui serait cause d'une commotion au pays, en vue de laquelle la moitié des hommes qui devraient se rendre outre-mer seraient forcés de demeurer au Canada pour prévenir la guerre civile.

Dans le domaine des finances, il y a aussi un nuage de mécontentement qui tend à s'étendre sur le pays. Au commencement de cette année, la Province de Québec, s'appuyant sur ses droits constitutionnels, a répudié la prétention du Département fédéral des Finances à décider quand les autorités provinciales devront faire ou ne pas faire d'emprunt; c'est là une variante de la contention qui exista pendant un certain temps au sein du gouvernement américain sur la question des droits des nationaux. Les difficultés entre Québec et le gouvernement d'Ottawa semblent surmontées, mais elles peuvent renaître.

Puis le problème de la nationalisation des chemins de fer suspendu au-dessus des têtes à cause des difficultés financières de quelques-uns d'entre eux, devient un motif de grief pour Québec qui prétend que sa population casanière et frugale est rançonnée pour les penchants extravagants de l'Ouest, aujourd'hui sillonné de lignes de chemins de fer rivales, au point de devenir un sérieux obstacle au développement de tout le Dominion durant de nombreuses années.

D'un autre côté, les relations entre Québec et Ontario sont tendues au sujet de l'aspect bilingue de la question de l'instruction publique. Les québécois sont importunés de demandes de contributions en argent pour l'enseignement de leur langue maternelle à leurs compatriotes de l'autre côté de la frontière ontarienne, que l'on donne comme aussi maltraités sous ce rapport par les Ontariens que les Alsaciens-Lorrains le sont par les Allemands.

Puis enfin les problèmes que la guerre entraîne nécessairement à sa suite—prix élevés, malaise industriel, dislocation du commerce, profits exorbitants—tout contribue à mettre le gouvernement en mauvaise posture aux yeux de la population québécoise et à augmenter le mécontentement populaire. La suspension des travaux publics, la diminution de l'activité

industrielle, l'arrêt des grandes entreprises, la cessation de la construction dans les villes, la fermeture des usines non essentielles, tout cela contribue au mécontentement général et, dans tous les cas, le gouvernement est toujours blâmé, soit justement, soit injustement.

Le programme du premier ministre Borden

Le programme du gouvernement, tel qu'exposé à l'ouverture du Parlement, annonçait une résolution inflexible de soutenir la cause du pays au milieu du conflit universel qui menaçait ses libertés, ainsi que des projets de loi pour pourvoir à la nomination des employés civils par la seule vertu du mérite, pour encourager une forte et progressive surproduction agricole, pour organiser le soin et la rééducation des soldats revenant de la guerre, pour accorder l'octroi du droit de vote aux femmes, pour consolider les lois relatives aux chemins de fer du Dominion, pour introduire le système de l'économie de la lumière et pour imposer de nouvelles taxes sur les profits de guerre et sur les revenus.

Ceci devrait sembler à première vue, être un programme offrant peu de motifs à une dispute sérieuse, mais le débat dans les deux Chambres a pris chez les députés québécois un ton acerbe qui laissait de piètres espoirs pour l'avenir. D'un autre côté, une friction s'est déjà produite dans les rangs du gouvernement entre les protectionnistes et les libre-échangistes. Comme la plupart le savent, le gouvernement, tel que présentement constitué, est composé des conservateurs jadis conduits par Sir Robert Borden et des libéraux "win-the-war", qui ont quitté Sir Wilfrid Laurier et se sont joints à Sir Robert Borden, afin que le Canada présentât un front uni dans la grande crise actuelle. Plusieurs de ces libéraux sont des libre-échangistes notoires, surtout ceux des provinces de l'Ouest, et l'Ouest désire vivement le libre-échange et spécialement l'abolition des droits de douane sur les machines agricoles faites aux Etats-Unis et actuellement sujettes à un tarif élevé en vue de l'encouragement de l'industrie canadienne des machines agricoles.

On parle déjà de la possibilité d'une rupture dans les rangs du gouvernement et de la formation de deux nouveaux groupes politiques, les protectionnistes et les libre-échangistes: et bien qu'il soit trop tôt pour prédire ce qui va se produire à ce sujet, il est facile, d'un autre côté, de voir où un coin peut être introduit par les libéraux lauriéristes dans un parti ainsi organisé, du moment que la grande préoccupation des nécessités de la guerre qui réunit aujourd'hui les unionistes aura été enlevée, même partiellement.

Le problème québécois demeurera

En somme, la tâche du ministère Borden n'est pas du tout facile et elle ne paraît pas devoir s'améliorer.

liorer à l'avenir. Tant que la guerre durera, les dispositions de Québec et de ses représentants, consciemment ou non, ne peuvent guère faire autre chose que d'embarrasser les autorités dans leurs mesures en vue de la participation plus efficace du Canada à la guerre. Le ressentiment résultant de l'augmentation inévitable de la dette et du fardeau plus lourd des taxes qui en sont la conséquence, va s'accroître; le mécontentement au sujet de l'économie qui devra être pratiquée doit nécessairement grandir, et la nécessité

d'agir avec précaution dans les questions qui peuvent entraîner des révoltes s'étendant à toute une province pourra porter à la timidité dans la solution de ces grands problèmes.

Quand la guerre sera terminée et que les passions politiques se seront ranimées, la tendance des chefs sera de rechercher le support d'une province qui peut produire une représentation si unie dans le Parlement Fédéral.

Sir P. T. McGRATH, K.B.E.



Le Palais central

LE Palais Central, tel est le nom sonore mais approprié que l'on a donné à une immense construction moderne qui fait le fond principal du panorama de l'Exposition de Québec. D'un palais, cet édifice a les proportions, l'élégance, et la splendeur. Il en a de plus, en partie du moins, la destinée; car, comme la plupart des palais démocratiques, il loge, non pas des princes, mais des musées, et, dans ses salles spacieuses, des assemblées dont le motif sera toujours le progrès agricole, industriel et commercial—qui est aussi un élément de progrès intellectuel et moral—devront se retrouver chaque année, durant la belle saison, et plus particulièrement durant la semaine de l'Exposition. Cependant, l'objet de ce bâtiment aux proportions

si vastes est double; ce palais est aussi une estrade à multiples terrasses, à promenoirs ombrés, à corniches architecturales. C'est l'amphithéâtre, le plus beau du Canada, et qui nous invite à des spectacles instructifs, récréatifs, ou sportifs. Dix mille personnes peuvent trouver place aisément sur les estrades de cet amphithéâtre.

Déjà deux musées d'une grande valeur sont installés dans les salles du Palais Central : le musée de guerre du département des archives fédérales, dont les pièces ont une actualité particulière, et le musée historique canadien, aussi propriété du gouvernement d'Ottawa. Ces deux musées sont une attraction puissante et les personnages les plus haut placés ont déjà

tenu à les visiter et ont exprimé leur satisfaction de voir ces trésors offerts à l'intelligente curiosité du peuple québécois. Deux cent mille personnes et plus auront l'avantage de goûter ce spectacle, pendant la prochaine exposition, et la leçon d'histoire qui se dégage de ces pièces admirables de même que les explications données par les officiers en charge seront bienvenues du grand public.

Lorsque la Commission de l'Exposition de Québec annonça son intention de construire ce palais-amphithéâtre, quelques critiques s'élevèrent en certain quartier. Ceux qui ne veulent pas comprendre que l'œuvre de l'Exposition de Québec, dans l'intérêt même de la ville et de la province doit être une œuvre de durée, auraient voulu empêcher les mises de fonds annuelles qui sont nécessaires à cette fondation avantageuse. Pourquoi construire si grand et si beau, se demandait-on? Pourquoi remplacer une estrade par un palais? Pourquoi tant de béton, d'acier, de pierre, et de matériaux de toutes sortes?

Ces critiques sont tombées depuis; mais si elles existaient encore, elles tomberaient probablement après une visite du Palais Central, tel qu'il est en ce moment, avec ses bureaux pour l'administration, ses restaurants qui remplacent si avantageusement les bicoques d'autrefois, avec ses salles de conférence et de banquet, avec ses musées, et ses chambres d'exposition. Cependant, si cet art facile de la critique aveugle continuait de s'exercer contre les commissaires de l'Exposition et leur nouvelle construction, nous pourrions lui répondre par les paroles suivantes de sir Lomer Gouin, que nous détachons d'un discours prononcé l'année dernière à la fête des Lauréats du Mérite Agricole qui fut l'une des scènes intéressantes de la dernière exposition :

"...Messieurs les Commissaires, Messieurs de la ville de Québec, il m'a semblé que vous étiez téméraires quand vous avez décidé la construction de ce magnifique Palais Central où nous nous trouvons présentement, et où vous vous trouvez si bien à votre aise pour recevoir messieurs les cultivateurs. Oui, il m'a semblé que la ville de Québec manifestait une certaine témérité, mais aujourd'hui quand je vois ce que vous avez réalisé, quand je vois cet édifice aux proportions si imposantes et destiné à rendre de si grands services, je ne puis que vous offrir mes félicitations les plus cordiales. Vous avez eu raison de faire grand et de faire beau.

"On a dit de nous, Québécois, que nous étions lents, que nous ne savions pas aller de l'avant comme les autres. Je ne m'occupe pas d'exprimer une opinion sur ce que l'on peut dire de nous, je vous dis simplement ceci: c'est que nous savons résister, que nous savons durer, et que nous durons! Vous avez bien fait de bâtir grand, de bâtir solide, de bâtir beau, et d'ériger un édifice qui durera. C'est ainsi que doit être fait ce qui se fait à Québec. L'honneur de la capitale de la province de Québec le demandait, l'hon-

neur de la province de Québec, la plus vieille province de la Confédération, de même que l'honneur de la classe agricole, la classe la plus nombreuse de la province, le demandait.

"Tout au plus, ai-je maintenant l'intention d'ajouter un simple conseil, si vous me le permettez, et c'est celui-ci : Je sais Messieurs les Commissaires, qu'il peut y avoir des critiques de l'œuvre que vous poursuivez, parce que je sais que c'est le propre de toute œuvre de grande envergure, comme de tout ce qui s'élève de faire naître des critiques. D'ailleurs, essayer de satisfaire tout le monde est une impossibilité. Ce que je voudrais vous dire à ce sujet, c'est de ne pas vous arrêter à la critique, je veux dire à la critique vaine de ceux qui ne sont contents de rien ni de personne. Quelque bonne volonté que l'on déploie, il est toujours impossible de satisfaire tout le monde. Quand on est à la tête d'une institution comme celle que vous dirigez si habilement, on a assez de caractère pour ne pas s'arrêter aux vaines critiques. Pour ma part, laissez-moi vous rendre ce témoignage que vous avez noblement fait ce que vous avez fait..."



"Vare iss the nearest munition vactory?"

(Où est la plus proche fabrique de munitions?)

(Post-Despatch, S. Louis)



UNE SEMAINE DE GUERRE



ON était à la mi-septembre de 1914.

La vague allemande, brisant les digues du Luxembourg et de la Belgique, déferlait avec violence sur les lignes franco-anglaises. Liège, Namur, Mons et Charleroi avaient vu passer les hordes sauvages des envahisseurs, armées jusqu'aux dents et préparées depuis près d'un demi-siècle. L'armée de Von Kluck n'était plus qu'à quelques milles de Paris et le kronprinz avait fixé le jour et l'heure de son entrée triomphale dans la grande cité.

La retraite des Alliés continuait toujours quand vint l'ordre du généralissime français de faire volte-face et de tenir jusqu'à la mort.

C'est alors que le maréchal reçut d'un de ses chefs d'armées la dépêche caractéristique suivante : "Ma droite se replie, ma gauche est repoussée, j'attaque avec mon centre." Coincidant avec l'erreur de Von Kluck fléchissant tout-à-coup vers l'est. et avec l'armée miraculeuse préparée par Gallieni, les soldats de Foch culbutèrent les Teutons et transformèrent en un immense charnier les marais de St.-Gond où dorment depuis le 9 septembre 1914, les 100,000 hommes de la garde prussienne.

C'était la première bataille de la Marne, qui sauva Paris et l'Angleterre. C'est le même chef, le même brillant général d'offensive qui, avec ses deux lieutenants Gouraud et Mangin, renouvelle encore à la Marne le triomphe d'il y a près de quatre ans.

Les Allemands sont gens pratiques et habiles, c'est vrai. Ils utilisent toutes les ressources que la science et l'expérience peuvent mettre à leur disposition, mais il leur faut du temps, et une concentration qui permette l'attaque en masse. Leur psychologie est plutôt marquée au coin de la lenteur. La Marne, Verdun et la Somme en ont donné des exemples frappants.

La mobilisation de l'armée de Maunoury par Gallieni, le génie de Pétain défendant Verdun, l'héroïsme et la vigueur des Alliés sur la Somme et l'Aisne, ont avec une rapidité qui les a déséquilibrés, ravi aux Teutons ce qu'ils croyaient à portée de leurs mains, et fait échapper à leur atteinte le fruit qu'ils pensaient n'avoir qu'à cueillir.

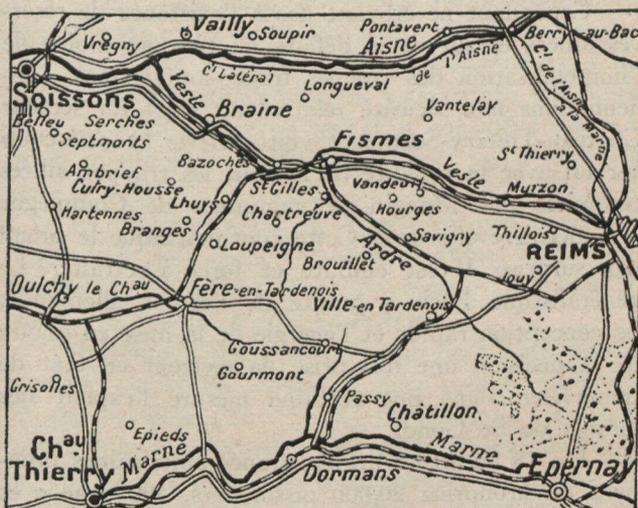
Après chaque offensive, qu'ils sont certains de voir couronner par la victoire, ils ont besoin d'une longue accalmie pour bien préparer le prochain assaut. C'est ce qui a eu lieu pour l'offensive du 15 juillet.

Il est évident que ce dernier mouvement d'attaque a été préparé sous l'empire de la prévision que la ligne franco-américaine n'était tenue que par une bordure assez mince et que la majeure partie des réserves avait été utilisée pour la défense antérieure.

L'ennemi était aussi persuadé que l'armée française, affaiblie et démoralisée, n'était plus en état de résister. Le généralissime allié serait donc dans l'impossibilité de maintenir son front indemne et forcé de reculer sans pouvoir convenablement couvrir sa retraite. L'armée américaine peu nombreuse et sans entraînement ne compterait pas dans une grande bataille.

C'est en vue de ces certitudes que débouchant de Château-Thierry, l'ennemi a traversé la Marne à Fossey et Dormans, esquissant un mouvement tournant contre la Montagne de Reims et comptant atteindre Epernay le premier jour, le 15, et Châlons le 17. Il a manqué ces deux dates.

Pour bien comprendre la lutte qui s'est livrée la semaine dernière, figurons nous un immense U de for-



Carte d'actualité montrant une partie du champ de bataille où les Alliés remportent de si grands succès.

me un peu irrégulière dont la branche gauche se termine au nord à Soissons et l'autre branche, légèrement inclinée à droite hors de la perpendiculaire, passe par Reims. Au fond de cet U est Château-Thierry, à cheval sur la Marne et dont la partie sise au nord, était jusqu'à hier occupée par les Allemands. Sur la branche droite de l'U, sont Fossey, Dormans, Mareuil, puis sur la partie de la ligne s'écartant de la rivière, vers le nord-ouest, Chatillon, Marfaux et Reims. Sur la gauche allant au Nord jusqu'à Soissons se trouvent Vaux, Belleau, Troesnes, Faverolles, Chavigny et Ambleny. De Château-Thierry à Main de Massiges à l'est de Reims on compte 55 milles; de Château-Thierry à Soissons 25. Epernay et Chalons sont sur la Marne, au sud et au sud-est de Reims.

Comme on le voit, la position allemande constitue un saillant prononcé dont le grand danger con-

siste en la possibilité d'une attaque sur les deux flancs et advenant un succès allié une grande difficulté de ravitaillement. En effet, le saillant en question n'est desservi que par deux voies de communication, l'une allant vers le sud par Soissons et l'autre venant de Neufchatel, sur l'Aisne, à quelques milles au nord de Reims, par Firmes sur la Vesle jusqu'à la route de Soissons.

Ce saillant est tenu par les armées du kronprinz ayant sous ses ordres Von Einen à l'est et Von Boehm à l'ouest.

A ces deux généraux font face, Gouraud sur le secteur Chateau-Thierry-Reims et Mangin sur celui de Soissons.

Le premier jour, (le 15) l'avant-garde ennemie traverse la Marne et reporte sa ligne jusqu'à St. Agnan et Festigny. Von Einen livre cinq attaques successives sur un front de 16 milles entre Suippes et Massiges à l'est de Reims. Toutefois après la poussée initiale, l'armée de Gouraud se stabilise et le Teuton n'ira pas plus loin. Dès le premier jour, l'offensive est enrayée.

Cependant ne croyant pas à l'existence de réserves alliées et sûr de la défaite ou tout au moins de l'immobilisation des troupes franco-américaines, l'ennemi dans une sécurité relative au sujet du secteur Chateau-Thierry-Soissons, voit arriver tout-à-coup sur lui avec la rapidité de l'éclair, les troupes alliées conduites par Mangin, le vainqueur de Compiègne à la dernière offensive. Cette contre-attaque le prend par surprise. Il est culbuté et forcé à reculer. Le généralissime Foch a profité de l'erreur allemande. Sa conception rapide et l'énergie de la mise en œuvre de la décision une fois prise, le mettent en état de renouveler, dans une certaine mesure l'exploit des marais de St.-Gond.

Du 18 au 20, les armées franco-américaines prennent au kronprinz 20,000 prisonniers, 400 canons et plus d'un millier de mitrailleuses.

Le 19 les armées de Foch sont à un mille de Soissons et la route vers le sud est sous le feu de leurs canons. Loin d'écraser les Alliés comme il l'espérait, le kronprinz est forcé d'emprunter 100,000 hommes au prince de Bavière, pour combler les vides affreux dans ses rangs décimés. Le 21 Chateau-Thierry est évacué par les Allemands qui sont complètement chassés de la rive sud de la Marne. Il n'y reste plus que les blessés et les morts. Gouraud a fait de bon travail.

Malgré cet immense succès il ne faut cependant pas trop se hâter de crier victoire. Ludendorff a 480,000 hommes dans le saillant de Reims. C'est une forte troupe à user et à battre. L'ennemi a encore plusieurs coups de boulot en réserve. Il est hors de doute, cependant, qu'il est dans une situation difficile, dangereuse même. La moyenne de l'avance des alliés entre Soissons et Chateau-Thierry est de six à huit milles.

C'est le caractère particulier des offensives du

genre de celles entreprises par les allemands qu'il leur faut en conserver l'élan et en maintenir la poussée, s'ils veulent atteindre leur but qui est de détruire successivement les forces alliées. Or toutes leurs offensives de cette année ont été arrêtées avant d'avoir atteint le but proposé. La dernière non seulement a été enrayée presque à son point de départ, mais elle semble devoir dégénérer en un contre-coup qui peut aisément devenir un désastre et se terminer par une retraite.

Pendant que les armées de France se couvrent de gloire, le ministère Clémenceau continue son entreprise d'assainissement et de nettoyage à l'arrière. Après Bolo Pasha et Duval du "Bonnet Rouge" fusillés pour haute trahison, l'ancien ministre Malvy est sur la sellette devant le Sénat pour manœuvres défaitistes. Puis ce sera le tour de Caillaux.

Dans le domaine militaire on rapporte aussi qu'une enquête minutieuse sera instituée au sujet des opérations du 27 mai, alors que lors de l'attaque du Chemin des Dames par les Allemands, ces derniers purent avancer de près de 8 milles jusqu'à Pont-Arcy, sur l'Aisne, reprenant des positions dont la conquête et la défense avaient coûté si cher aux Français.

Sur les autres champs de bataille, il y a accalmie et il ne s'est pas produit d'offensive sérieuse, si ce n'est en Albanie où les Italiens ont dépassé Berat et avancé leurs lignes de concert avec les Français. Ce progrès assure la sécurité du port d'Avlona et dans l'avenir peut aider à l'Italie à arracher le contrôle de l'Adriatique à l'Autriche, dont la base maritime principale est à Pola, près de Trieste.

En Italie et sur les secteurs britanniques dans les Flandres, on ne note que des combats d'artillerie.

Concurremment avec leurs efforts militaires, les empires du Centre continuent leurs manœuvres de paix. La semaine dernière c'était au Reichstag que Kuelhmann et le chancelier Hertling communiquaient leurs impressions. Le succès n'a pas été remarquable pour le ministre des affaires étrangères. Son dernier discours a entraîné sa démission. Il avait pourtant bien raison quand il disait que ce n'était pas d'une victoire par les armes que l'on obtiendrait une paix solide et durable. Les événements sont bien en train de le prouver.

Cette fois c'est le baron Burian, le ministre des affaires étrangères austro-hongrois, qui lui aussi parle de paix assez longuement. Il déclare que les propositions contenues dans le discours du Président Wilson à Mount Vernon, le 4 juillet, ne sont pas si éloignées qu'en pourrait le croire de ce que seraient prêts à accepter les deux empereurs. C'est prétend-il l'avidité des Français, (Alsace-Lorraine), des Italiens (Trieste et le Trentin) et des Anglais (les colonies allemandes) qui est le plus grand obstacle à une paix rapide et satisfaisante. Les alliés de l'Entente savent qu'ils sont battus, que ne cèdent-ils à l'inévitable? On s'attendrait alors à merveille. Quelle outrecuidance!

Notons, pour finir, une recrudescence de l'activité sous-marine. A la fin de la semaine dernière, trois fortes unités alliées ont été torpillées.

Le "Carpathia" grand transport de la ligne Cunard a été torpillé, près des côtes de l'Irlande, sans pertes de vie. Ce navire fut le premier qui, en avril 1912 répondit aux appels désespérés du "Titanic" sombrant, avec ses milliers de passagers et ramena à New-York plus de 800 des survivants de cette horrible catastrophe.

Le "San Diego" croiseur des Etats-Unis a été frappé à quelques 50 milles de l'entrée du port de New-York. On ne connaît pas le nombre des pertes de vie, mais on craint qu'elles ne soient nombreuses.

La semaine dernière, le "Barunga" ramenant en Australie des militaires impropres au service a été aussi coulé à fond.

Enfin, les dépêches du 22 annoncent le torpillage d'un groupe de chalands en remorque, au large du Cap Cod, côte du Massachusetts. Est-ce une unité nouvelle qui cause ces ravages, ou doit-on y voir l'action d'un des sous-marins qui ont coulé plusieurs navires, il n'y a pas déjà très longtemps, et qui serait ravitaillé sur quelques point écarté des côtes américaines?

A. GOBEIL.

22 juillet 1918.



UN MÉDECIN BOCHE



DANS l'hôpital français où je fus recueilli était un médecin allemand, qui avait été ramassé, grièvement blessé, entre deux tranchées. Il fut traité comme nous tous, c'est-à-dire parfaitement ; mais, à la fin, les médecins l'abandonnèrent. Ils étaient d'avis qu'il mourrait, mais qu'il en avait pour plusieurs semaines à vivre.

Il y avait à l'hôpital une infirmière qui s'intéressait particulièrement à lui. Elle le veilla jour et nuit et finalement le sauva. Le cas était connu, et chacun disait qu'elle avait fait un miracle. Il se rétablit lentement.

Quelques semaines plus tard, quand il fut hors de danger et capable de marcher, et que son départ de l'hôpital n'était plus qu'une question de temps, cette infirmière fut transférée à un autre hôpital. Tout le monde la connaissait et l'aimait, et quand elle fit le tour de l'hôpital pour nous dire adieu, tous les malades étaient chagrins, lui firent des cadeaux et lui demandèrent de leur écrire. Quant à moi, elle devait charger à une infirmière de sa connaissance, dans l'hôpital où elle allait, de traduire ses lettres en anglais, afin de pouvoir m'écrire. Je lui donnai un anneau que j'avais taillé dans un morceau d'obus; mais j'imaginais qu'elle en avait des centaines de sembalbles.

Mais le médecin allemand ne voulut pas lui dire adieu. A sa place, je n'en aurais pas tenu compte; mais la pauvre française prit cela très mal et se mit à pleurer; un des officiers français alla à elle, apprit la cause de son chagrin et s'en alla trouver le médecin et lui dit quelques mots en allemand. Puis ils se quittèrent. L'allemand appela l'infirmière qui, sèchant ses larmes, alla vers lui.

Ils se parlèrent quelque temps, après quoi elle lui tendit les mains comme pour la quitter. Il en fit

de même et lui saisit les mains. Alors il lui tourna les poignets et les brisa. Nous les entendîmes craquer.

Il y avait là dans la salle des hommes qui n'avaient pas été sur pied depuis leur arrivée à l'hôpital. Il y en avait même un qui était considéré mourant. Mais quand nous l'entendîmes crier, pas un ne resta dans son lit.

Je n'ai pas besoin de vous dire quel parti nous fîmes à cet allemand. Quand nous eûmes fini, il était inutile de le fusiller. Tout de même, pour plus de sûreté, on fusilla ce qu'il en restait.

J'ai entendu des gens dire que nous nous battons non pas contre les allemands, mais contre l'Empereur et son système. Mais prenez ce médecin. Ce n'était pas un paysan sans instruction. Ce n'était ni une dupe, ni une pauvre âme bien intentionnée, mais mal dirigée. C'était un homme instruit, habitué toute sa vie, non à causer des souffrances, mais à les alléger. Dans cet hôpital, il n'avait à obéir ni au Kaiser ni à aucun autre allemand. Cette infirmière lui avait littéralement sauvé la vie. Il lui brisa les poignets parce qu'il le voulait. C'est un bon échantillon de tous les allemands que j'ai rencontrés. C'est contre des allemands de cet espèce que nous nous battons, et non pas seulement contre le Kaiser.

Albert N. Depew.

Ce récit est extrait du volume intitulé "L'artilleur Depew", publié par Reilly et Brilton, de Chicago. L'auteur, honorablement libéré de la marine américaine, s'enrôla dans la Légion Etrangère, prit du service à bord d'un vaisseau de guerre français, obtint la croix de Guerre et souffrit le martyr dans un camp de prisonniers allemand.

Au 22 juillet.

ROME

—S. E. le Card. Mercier, ses vicaires généraux, les chanoines et doyens du diocèse de Malines ont envoyé à Sa Sainteté Benoît XV une lettre latine collective, pour remercier le Saint-Père de sa bienveillante intervention auprès de l'Allemagne en faveur des cloches d'église et des orgues menacées de réquisition par l'ennemi. On assure maintenant qu'elles sont sauvées.

Ainsi le Pape douloureusement régnant aura acquis un titre de plus, après tant d'autres, à la reconnaissance de la Belgique catholique.

—Très heureuse nouvelle pour les catholiques canadiens, et canadiens-français en particulier: au témoignage des journaux récemment arrivés d'Europe, la S. C. des Rites a tenu, le 12 juin, une séance préparatoire au sujet de la béatification du Vénérable François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec.

On sait qu'une autre cause, celle des martyrs canadiens, est aussi devant les Congrégations romaines. Dieu veuille hâter le jour où notre pays pourra élever des autels à ses saints, qui ont baigné de leurs sueurs ou de leurs sang les assises sacrées de l'Eglise canadienne !

—Mgr Fallon, évêque de London, Ont., depuis plusieurs semaines en visite en Angleterre et au front pour se rendre compte de l'état du saint ministère parmi les soldats canadiens catholiques de langue anglaise, est arrivé à Rome.

QUEBEC

—La situation ouvrière à Lauzon attire en ce moment l'attention. L'Union Nationale des ouvriers de la rive sud le dispute, avec succès jusqu'ici, à l'Internationale, aux chantiers de construction maritime Davie. Elle aurait avec elle la grande majorité des ouvriers et les préférences marquées du patron des chantiers. Une menace de grève esquissée par l'Internationale n'a pas eu d'effet.

L'Union Nationale continue à s'organiser, encouragée par sa belle victoire.

—Un jeune Lévisien bien connu a écrit, sous le pseudonyme de Paul Verchères, une pièce militaire d'actualité, *Le Songe du Conscrit*. Représentation à Lévis, le 24.

CANADA

—Tous nos meilleurs vœux à M. l'abbé Pilon, natif de Valleyfield et prêtre dans l'Alberta depuis neuf ans,—à l'occasion de son élévation au poste de Vicaire-Général de l'archidiocèse d'Edmonton. Mgr

LES FAITS DE LA SEMAINE

Pilon succède, auprès de S. G. Mgr Legal, au R. P. Leduc, décédé récemment.

—Mgr Budka, évêque ruthène du Canada, et le P. Bosky, d'Yorkton, viennent d'être victimes d'une

mesquine persécution, qui, heureusement, n'a pas eu de durée.

Ils étaient à prêcher une retraite à Hafford, en Saskatchewan, lorsqu'un nommé Georges Worobetz s'est mis à causer du trouble et à persister dans ses interruptions. Ce voyant, Mgr Budka l'a déferé à la justice de paix. Mais pour se venger, Worobetz fit arrêter l'évêque et son compagnon, sous l'inculpation d'avoir prononcé des paroles séditieuses (les deux missionnaires avaient tancé vigoureusement les Ruthènes transfuges contribuables des écoles publiques neutres). Tout de suite, les fidèles ruthènes de la mission d'offrir un cautionnement de \$160,000. Les augustes prévenus furent, cependant, relâchés aussitôt, sous un simple cautionnement de \$3,000 chacun, et, quelques jours après, le tribunal prononçait leur libération.

Cet épisode montre sur le vif quel mal le prosélytisme hérétique a fait dans l'Ouest à certains catholiques ruthènes. C'est un peu toute la question ruthène qu'il souligne et met de l'avant.

—Le conflit autour des arrêts en conseil du 20 avril s'est dénoué vendredi en Cour Suprême, à Ottawa, le tribunal ayant à décider, non pas du cas Lewis, de l'Alberta, mais de la cause du requérant Grey, de Nipissing, Ont., cultivateur, conscrit et sous le coup d'une punition de l'autorité militaire. Quatre juges contre deux ont rejeté le pourvoi de Grey et se sont déclarés d'opinion que les arrêts en conseil du 20 avril sont "valides et obligatoires", non pas précisément parce que le Parlement a adopté une résolution concordante, mais en vertu, d'après eux, de l'Acte des Mesures de Guerre de 1914. Les quatre juges formant la majorité sont sir Charles Fitzpatrick, juge en chef, sir Louis Davies, MM. Anglin et Duff. Les deux juges dissidents sont MM. Brodeur et Iddington. Les motifs des deux fractions du tribunal ont été exposés par MM. Anglin et Iddington.

Ce jugement confirmatif des arrêts en conseil attaqués semblerait devoir faire tomber les brefs d'*habeas corpus* pendants. Néanmoins, il a été pris de nouveaux brefs, postérieurement au jugement rendu par la Cour Suprême.

Ont comparu devant la Cour Suprême Maîtres C.-C. Robinson, de Toronto, F.-H. Chrysler, d'Ottawa, et Aimé Geoffrion, de Montréal, pour le conscrit Lewis; maîtres Newcombe, sous-ministre de la Justice, et Tilley, de Toronto, pour le gouvernement. Maître Bennett, de Calgary, l'avocat de Lewis, était aussi présent.

—L'Association d'Education du Manitoba a

tenu récemment son congrès annuel. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a pris part aux délibérations. Il a été décidé, entre autres choses, de tenir des écoles du soir, pour parer à la loi tracassière par laquelle le gouvernement Norris a voulu abolir l'enseignement bilingue. Le juge Prendergast ayant dû démissionner comme président, le juge Prudhomme a été choisi pour le remplacer.

Nos frères du Manitoba forment un de nos avant-postes les plus dignes de sympathies.

—La cause de John McCarthy contre les Ecoles Publiques de Régina, laquelle est pendante depuis deux ans devant les tribunaux canadiens, a été entendue devant le Conseil Privé d'Angleterre. Litige : la loi provinciale de la Saskatchewan autorise-t-elle les catholiques à payer leurs taxes scolaires aux écoles séparées ou aux écoles publiques, selon leur désir? M. McCarthy prétend qu'un catholique est légalement obligé de payer ses taxes aux écoles de sa foi religieuse.

La dépêche de la *Canadian Press* en dat du 16, où il est question de cette cause, est tendancieuse: un paragraphe surtout est rédigé de façon à laisser entendre que les catholiques devraient bien ne pas être forcés de soutenir leurs propres écoles...

—L'honorable M. P.-E. Blondin est nommé sénateur pour la division des Laurentides, en remplacement de feu l'hon. M. Shehyn. Le nouvel élu conservera son portefeuille de ministre des Postes.

—Restrictions dans les importations et les exportations, à l'exemple des Etats-Unis, en vue d'affecter la plus grosse partie possible des cales au transport des troupes et des munitions en Europe.

—Courte grève des télégraphes, le 16. Sujet: renvoi des deux opérateurs Taylor et Thompson, lesquels sont réinstallés.

La grève des chemins de fer est en suspens. On négocie touchant l'échelle des salaires. Les compagnies se disent incapables de supporter une augmentation de \$40,000,000 de ce côté-là.

—Les Belges ont célébré, dimanche, la fête de leur pays, à savoir l'anniversaire de l'Indépendance de la Belgique glorieuse et trois fois héroïque. Belle démonstration religieuse à Montréal.

—Vingt-deuxième Convention annuelle des Missionnaires agricoles, à Nicolet, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Brunault, qui a dit tout le bien que font ces prêtres dévoués, dans l'œuvre desquels transparait le souci de l'Eglise pour notre classe agricole.

Autres discours ou travaux par MM. Jules Allard et J.-E. Caron, ministres, Trahan, député, J.-C. Chapais, l'agronome renommé, et par MM. les abbés A. Michaud, Ol. Martin, J.-B. Allaire, M. Manseau, Ph. Grondin, etc.

ETATS-UNIS

—Le président Wilson appose sa signature au bill qui lui assure le contrôle de tout le réseau télégraphique et téléphonique de la république américaine.

—Nouveaux prêts de \$100,000,000 à l'Italie et de \$9,000,000 à la Belgique, ce qui fait que la première a reçu de Washington 760 millions et la seconde, 145 millions et quart. Les avances totales de l'oncle Sam aux divers Alliés s'élèvent à \$6,380,040,000.

Il faut des revenus pour équilibrer pareil budget! On prépare une loi fédérale qui doit rapporter 8 milliards. On taxera les objets de luxe et l'on se rabattra encore sur les revenus.

—Les officiers fédéraux qui pourchassent l'espionnage allemand ont trouvé qu'un fonds de 90 millions provenant de la vente d'obligations allemandes aux Etats-Unis avant l'entrée de ceux-ci en guerre a été employé aux fins de la corruption par les agents teutons. Von Bernstorff, l'ambassadeur mis à la porte, et le docteur Albert Hemrich, agent financier boche, sont impliqués dans l'affaire.

Des avocats américains et des femmes de réputation douteuse voient aussi leurs noms accouplés au grand jour à l'œuvre de déloyauté tramée dans l'ombre par la pègre tudesque. Les Allemands ont partout mis à contribution la cupidité et la débauche. Qu'on lise Léon Daudet, et l'on sera plus qu'édifié sur ce point.

—Le procès de Jeremiah-A. O'Leary, à New-York, fait sensation. Le chef sinn-feiner est inculpé d'avoir conspiré avec Roger Casement en vue d'établir une agence de presse aux Etats-Unis. Lui aussi a eu des relations avec boches et bochesses, notamment Bernstorff et Dumba, l'ambassadeur autrichien, et madame Marie de Victoria...

Un incident vient de se passer: après 21 jours, le jury déclare qu'il ne peut rendre un verdict unanime. Il va falloir constituer un nouveau jury et recommencer le procès.

ANGLETERRE

—On sait, d'après le résumé officiel qui en est publié, que la Conférence impériale a voté des félicitations à Leurs Majestés, à l'occasion de leur jubilé d'argent, et discuté de l'après-guerre économique et financier. Il est question de l'établissement d'un Bureau impérial de statistiques et d'un service de nouvelles impérial.

—L'Angleterre a créé Grand' Croix de l'Ordre du Bain le généralissime américain Pershing, et Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George le général Bliss, délégué des Etats-Unis au Conseil Suprême de Guerre interallié.

Puisse ce geste resserrer l'entente anglo-américaine!

—Les bills concernant les sujets étrangers ont été adoptés par la Chambre des Communes: Outre la question de l'internement, il est décidé de refuser toute naturalisation aux sujets ennemis pendant cinq ans après la guerre, à moins que les requérants n'aient servi dans l'armée anglaise ou ne soient sujets anglais

de naissance. Une anglaise mariée à pareil sujet pourra revenir à sa nationalité d'origine.

—La Chambre des Communes a voté d'emblée une résolution de M. Lloyd George, secondé par M. Asquith, ancien premier ministre, fixant le 4 août, quatrième anniversaire de la déclaration de la guerre, comme "jour de prières publiques pour attirer les bénédictions célestes sur la juste cause des Alliés". "A cette heure suprême où des millions de nos jeunes compatriotes basardent journellement leur vie, a dit à ce propos le premier ministre, afin que le droit et la justice prévalent sur la terre, et à cette heure où le sort de notre pays et la destinée du monde entier dépendent des efforts des Alliés, je n'ai pas besoin de vous recommander spécialement cette résolution." Les membres de la Chambre des Communes se réuniront eux-mêmes à St-Margaret, à Westminster, "pour implorer sur notre juste cause les bénédictions divines".

Faisons des vœux pour que, à la vue de cette Chambre qui décide sans le moindre heurt de pousser vers le Ciel sa prière collective, les gouvernants et les législateurs de France déchirent, sans plus de respect humain, la fiction légale spécieuse qui les empêche, disent-ils, de communier à la prière française!

—Le bill Fisher touchant l'éducation a été adopté le 16, en troisième lecture, à la Chambre des Communes.

C'est une mesure extrêmement importante. Elle a pour but d'étendre la limite de l'âge pendant lequel les enfants devront fréquenter l'école et d'interdire tout emploi aux enfants ayant moins qu'un certain âge. Elle prévoit tout un système nouveau de *continuation schools*. Les catholiques, et notamment les évêques, ont fait des représentations au gouvernement, demandant qu'on respectât la liberté du père de famille et qu'on sauvegardât les droits des écoles catholiques. Le *Tablet* de ces jours-ci nous dira, sans doute, si le bill Fisher était, à la dernière minute, acceptable à nos frères catholiques anglais.

—Lord Robert Cecil est passé du ministère du Blocus aux fonctions d'assistant-secrétaire aux Affaires étrangères. Il a pour successeur sir Lansing Worthington-Evans, ci-devant secrétaire parlementaire aux Munitions.

IRLANDE

—Répondant à une lettre d'encouragement du Comité de la *United Irish League* du comté de Carlow, tout récemment, M. John Dillon, le chef nationaliste irlandais, après avoir rejeté sur le gouvernement britannique une partie de la responsabilité des événements d'Irlande, a ajouté: "Mais ce serait folie d'ignorer que la responsabilité des conditions présentes est partagée dans une proportion considérable, par les chefs du mouvement Sinn-Fein, qui ont mené une partie de notre peuple sur la route qui conduit nécessairement à l'imposition d'une dictature militaire à notre pays."

Ce n'est pas la première fois que Dillon compte leur fait aux Sinn-Feiners. A peine en possession de la succession de John Redmond, le chef nationaliste a prononcé un grand discours où il a condamné nettement la politique de révolution et de suicide préconisée par de Valera et consorts.

FRANCE

—Après l'exécution de Duval, chef de la bande du *Bonnet Rouge*, le 17, le gros événement de la semaine a été l'ouverture du procès de Louis Malvy, ancien ministre de l'Intérieur *inamovible*, homme de paille de la franc-maçonnerie, accusé de trahison. Ce procès a commencé le 16. Il se déroule devant le Sénat français transformé en Haute-Cour. C'est M. Raoul Péret, ancien ministre de la Justice, qui a donné lecture de l'acte d'accusation.

D'après les dépêches, le rapport préliminaire culperait Malvy de l'accusation d'avoir informé l'ennemi des plans militaires français sur l'offensive du Chemin-des-Dames. Le procureur de la République, M. Mérillon, aurait même fait disparaître les accusations de haute trahison et d'incitation à la mutinerie dans l'armée, et insisté surtout sur celle de *négligence coupable et de mépris criminel des devoirs du ministre de l'Intérieur*.

Pourvu que ce ne soit pas un blanchissage, ou encore une nouvelle affaire Dreyfus!...

Si Malvy est maintenant devant la Haute-Cour, c'est dû, d'abord, à la campagne si documentée de Léon Daudet, laquelle montre Malvy s'acoquinant avec tous les traîtres et une foule d'espions, et ensuite, à Clémenceau, dont le discours du 22 juillet 1917 au Sénat a donné le coup décisif à la fortune du traître.

Fait à noter: Malvy est défendu avec acharnement par toute une presse caillautiste et par la plupart des organes socialistes, dont les patrons à la Renaudel ou à la Longuet se sont fait rouler par les sozial-démokrates boches à Kienthal et à Zimmerwald!...

—Malvy jugé et, espérons-le, mis d'office au ban de la France et du monde civilisé, ce sera le tour de Caillaux, lequel s'agite pour qu'on lui fasse au plus tôt son procès.

Et le cycle des traîtres à panache aura été parcouru. Dieu veuille faire coïncider la victoire de la France et de ses alliés avec le châtement des misérables qui les ont trahis.

CHEZ NOS ENNEMIS

—L'"offensive de paix" austro-allemande va son petit train.

A noter, d'abord, l'attitude prise vis-à-vis de la Belgique. Le chancelier Hertling donne l'Allemagne comme prête à évacuer la Belgique, sitôt que les colonies allemandes seraient restituées et que l'Allemagne aurait le chemin libre pour s'y rendre. Il avait dit précédemment: "Notre possession actuelle de la Bel-

gique signifie seulement que nous avons un gage pour les négociations futures. Nous n'avons pas l'intention de garder la Belgique sous quelque forme que ce soit."

Et le chancelier dont toute l'histoire de cette guerre démentit les paroles, de protester que l'Allemagne ne fait qu'une guerre défensive! Mais il a montré tout à fait le bout de l'oreille, quand il a expliqué vers le même temps:

"Lorsque la paix sera rétablie, il nous faut des garanties contre l'éventualité d'une Belgique transformée par nos ennemis en terrain de manœuvres, ou en base possible d'opérations. Au point de vue économique, nous devons nous garantir contre l'isolement."

"Il est de l'intérêt de la Belgique d'entretenir avec l'Allemagne d'étroites relations économiques. Si l'Allemagne réussissait à créer une union aussi intime, un traité politique pourrait être conclu, qui nous donnerait les meilleures garanties contre les dangers dont peuvent, dans l'avenir, nous menacer la France ou l'Angleterre au moyen de la Belgique."

De son côté, le professeur Hans Delbruck de publier dans un rapport:

"L'Allemagne maintenant ne perdra rien en se déclarant prête à évacuer la Belgique sans conditions et à rétablir son indépendance et son intégrité. L'Allemagne a plusieurs autres sauvegardes. La Belgique n'est pas seulement une question allemande, mais une question mondiale.

"Il n'y a pas de paix possible dans le monde, à moins que la Belgique soit libre comme avant la guerre. L'Amérique même a les plus grands intérêts en Belgique. Jusqu'à ce que la Belgique devienne libre, le monde ne peut pas accepter même l'autorité de l'Allemagne sur elle."

Voyant ce jeu des formules contradictoires, M. Balfour a répondu opportunément, samedi, lors de la commémoration de l'Indépendance belge à Londres, que l'Allemagne voudrait se servir du gage belge pour arracher aux alliés la sanction de ses empiètements européens.

En attendant, le martyre des Belges déportés continue....

—Sur la question de la paix, le ministre des Affaires étrangères autrichien Burian s'est aussi avancé. Il prétend que les empires centraux sont à peu près d'accord avec le président Wilson sur les quatre points définis par lui le 4 juillet. On peut s'entendre, déclare-t-il, tout en disant ne pas comprendre les prétentions alliées sur l'Alsace-Lorraine, Trieste, le Trentin et les colonies allemandes.

A son tour, le premier ministre Seidler se déclare confiant et vante les bonnes relations austro-allemandes. C'est la *Mittleuropa*, l'union économique et politique de l'Allemagne et de l'Autriche qui se prépare, ainsi que l'expliquait le vice-chancelier von Payer à un correspondant de la *Neue Freie Press*, de Vienne, récemment.

—Le Reichstag s'est ajourné au 5 novembre. Des impôts très lourds ont été votés.

—Il est sûr que le prince Lichnowsky, auteur du fameux mémoire sur les responsabilités allemandes dans la guerre actuelle, va être expulsé de la Chambre Haute de Prusse.

—La famine continue de tenailler l'Autriche, au point que le ravitaillement des troupes n'est pas du tout assuré.

RUSSIE

—Sur des représentations reçues des ministres alliés en Chine, le dictateur sibérien Horvath aurait consenti à laisser leurs coudées franches aux Tchéco-Slovaques.

Nous savons maintenant qu'il y a conflit entre Horvath et un gouvernement purement socialiste tentant de s'établir à Nikolsk.

A propos des Tchéco-Slovaques, disons en passant que ce mouvement dans les pays alliés est dirigé par le Conseil national des pays tchèques, à Paris.

—Le côté politique du mouvement allié sur la côte mourmane préoccupe les esprits en Allemagne et en Russie. Tchitcherine, ministre russe des Affaires étrangères, aurait adressé une note à la Grande-Bretagne, lui demandant de rembarquer ses troupes. Des Sovièts seraient prêts à passer du côté de l'Entente.

—Le Japon serait sur le point d'intervenir en Sibérie. Il aurait accepté les conditions américaines: appuyer par les armes les Tchéco-Slovaques et fournir une aide économique à la Russie. D'autres dépêches disent qu'il y a de fortes oppositions à Tokio.

—Les socialistes révolutionnaires se sont vantés de l'assassinat de l'ambassadeur Mirbach. L'accusation portée de ce chef contre les Alliés paraît donc fausse.

On dit que treize révolutionnaires, accusés de conspiration dans cet assassinat, ont été exécutés.

AILLEURS

—Haïti déclare la guerre à l'Allemagne. C'est le 22e pays qui se dresse contre le péril allemand.

—Le principe d'un bill de conscription permanente pour les hommes valides de 20 à 30 ans est voté à Cuba.

—Le gouvernement finlandais retire son projet de réforme constitutionnelle et d'adoption d'une monarchie, voté en deuxième délibération.

—Le procès de Bunting, Hanscomb et Tinker, arrêtés récemment, révèle que les *Industrial Workers of the World* sont impliqués dans les troubles du Sud-Africain.

—L'ancien ministre Albert Métin et le général Pau iront en Australie discuter de l'après-guerre économique.



Echos et Commentaires



C'est à eux de parler

L'Homme Libre :

Non. Ce n'est pas à nous — en toute sincérité — qu'on peut faire le reproche du silence. Qu'ils parlent ceux qui n'ont, eux, ni jamais entendu notre voix, ni jamais cherché à nous comprendre. S'ils veulent vraiment la paix, qu'ils le disent. Pour nous, nous savons trop, hélas ! que rien ne sert avec eux de se mettre en frais d'éloquence ; il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Aussi, M. Balfour a-t-il raison de s'en tenir à cette très sage constatation : "Nous désirons ardemment une paix honorable ; mais, au fur et à mesure que le temps s'écoule, nous sommes de plus en plus convaincus qu'une telle paix peut être seulement obtenue en luttant jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'une nation comme l'Allemagne n'ait plus en son pouvoir de nous infliger la répétition d'un mal sous lequel la communauté entière des nations civilisées gémit en ce moment.

Nos amis les Américains

Au nom des travaillistes américains, M. Gompers écrit au président Wilson : "Nous sommes avec vous, Woodrow Wilson, jusqu'au bout !" C'est un signe. Les Alliés savent trop ce qu'il en coûte d'être en guerre avec l'Allemagne pour risquer de n'en point finir, cette fois, avec la barbarie allemande et pour accepter une paix à la suite de laquelle tout serait à recommencer bientôt. Cette formule de "juqu'aboutisme", qu'on a dénigrée, est assurément terrible, mais sage ; elle n'est point une formule de sauvagerie, mais de prudence ; elle n'est pas gaie, mais inévitable. Et c'est la barbarie allemande qui l'a imposée à la raison de l'univers civilisé. Elle a toute valeur, au moment où l'Amérique prodigue son admirable effort de certifier que cette mâle résolution des Alliés ne ressemble pas à une vantardise.

André Beaunier.

L'Echo de Paris.

* * *

Nous sommes actuellement en France, parfaitement renseignés sur la valeur du soldat américain.

Son aptitude à supporter les plus dures épreuves, son ardeur et son courage au feu, sa bonne volonté à se laisser instruire et guider sont maintenant démontrées. Tout cela ne serait peut-être que simplement intéressant s'il ne s'agissait que de quelques détachements envoyés pour représenter le drapeau étoilé dans les rangs des Alliés. Mais nous le constatons tous les jours, c'est en

réalité un flot ininterrompu de ces braves et bons soldats qui s'écoule des Etats-Unis sur notre vieux continent, et sous ce flot, dont la source est pratiquement intarissable, il est clair que nos ennemis doivent être, un jour ou l'autre, submergés.

Tout contact avec ces hommes, officiers ou soldats laisse l'impression ineffaçable, profonde, que la grande besogne pour laquelle l'Amérique fait l'effort auquel nous assistons et dont l'accomplissement leur est confié, doit être et sera une besogne définitive. Les Etats-Unis savaient où ils allaient quand ils se sont attelés au char des Alliés, et ils y tirent à plein collier.

Nos aïeux ont détruit les bêtes fauves et les loups des forêts de notre vieille Gaule. Avec l'aide des soldats du Nouveau-Monde nous purgerons la terre de la brute allemande.

Ct Sauvaire-Jourdan.

L'Echo de Paris.

Bonne foi boche

Un abonné écrit au "Masque de fer" du Figaro : Voulez-vous encore un joli specimen de mensonge boche, vous qui nous en offrez de si réussis ?

J'ai vu un habitant de Sedan qui a fini par rentrer en France ; et voici ce dont il a été témoin dans la gare de sa ville.

Nos avions avaient fait bonne besogne et démolli quelques trains. Ce Sedanais a vu les Boches peindre sur les wagons des croix rouges et photographier ensuite ces débris, pour les envoyer à leurs journaux.

Ce ne sont pas des riens : il faut noter et retenir tout cela, conclut justement le Figaro.

Pour la vraie paix

Le Figaro : — M. Alfred Capus :

Quel est le degré de défaite, quelles sont les conditions qui réduiraient l'Allemagne à l'impossibilité de bouleverser de nouveau le monde. L'arrêt de la guerre ne dépend que des modifications territoriales et politiques les plus propres à amener ce résultat. Ou bien la guerre de 1914, n'aura été que le cadre d'un charnier monstrueux ou bien elle ne s'achèvera qu'à ce terme. Tel est le problème dont l'étude doit inspirer toute diplomatie, secrète ou publique.

Une ligue, une Société des nations, un arrangement international quelconque qui ne mettrait pas cette préoccupation à la base de son statut, risquerait de n'être qu'une dangereuse rêverie....

La Vie Canadienne

remercie tous ceux qui l'ont accueillie avec sympathie et fera son possible pour mériter les suffrages du public.

La Vie Canadienne

est en vente dans les principaux bureaux de journaux du Canada, et plus particulièrement à Québec et à Montréal, à 10 cents le numéro. (Le prix de l'abonnement annuel est de \$4.00)

La Vie Canadienne

publiera prochainement un article de l'honorable Thomas Chapais, professeur d'histoire à l'Université Laval de Québec.



PARC
DEL' EXPOSITION

BIENTÔT

En face de l'Amphithéâtre du magnifique Palais Central

CREATORE

8 CONCERTS

4 en Matinées et 4 en Soirées

LES

6, 7, 8 et 9 août 1918

PRIX POPULAIRES

Une véritable aubaine pour les
QUEBECOIS